nt de choix des
re, 1879-;Roya
ege of Surgeons

N° 56

L'ÉPIDÉMIE DE PESTE DE 1348

A NARBONNE

« Dans le cadre des influences considérables qui ont agi sur les destins des sociétés, il faut faire entrer, quelque étrange que cela puisse paraître au premier coup d'œil, la pathologie, ou pour mieux dire cette portion de la pathologie qui traite des vastes et universelles épidémies. Que sont vingt batailles, que sont vingt ans de la guerre la plus acharnée à côté des ravages que causent ces immenses fléaux ?»

(Littré, Médecine et Médecins.)

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 10 juillet 1906

PAR

PAUL CAYLA

né à Ginestas (Aude)

Pour obtenir le grade de docteur en Médecine

MONTPELLIER

Imprimerie Grollier, Alfred DUPUY successeur

Boulevard du Peyrou, 7

1906

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. MAIRET (✻) ..... Doyen.
TRUC ..... Assesseur.

Professeurs

Clinique médicale	MM. GRASSET (✻).
Clinique chirurgicale	TEDENAT.
Thérapeutique et matière médicale	HAMELIN (✻).
Clinique médicale	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses	MAIRET (✻).
Physique médicale	IMBERT.
Botanique et histoire naturelle médicales	GRANEL.
Clinique chirurgicale	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique	TRUC.
Chimie médicale	VILLE.
Physiologie	HEDON.
Histologie	VIALLETON.
Pathologie interne	DUCAMP.
Anatomie	GILIS.
Opérations et appareils	ESTOR.
Microbiologie	RODET.
Médecine légale et toxicologie	SARDA.
Clinique des maladies des enfants	BAUMEL.
Anatomie pathologique	BOSC.
Hygiène	BERTIN-SANS (H.
Clinique obstétricale	VALLOIS.

Professeur-adjoint : M. RAUZIER.

Doyen honoraire : M. VIALLETON.

Professeurs honoraires : MM. JAUMES, E. BERTIN-SANS (✻).
GRYNFELTT.

Secrétaire honoraire : M. GOT.

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées.	MM. VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des maladies des vieillards	RAUZIER, prof. adjoint.
Pathologie externe	JEANBRAU, agrégé.
Pathologie générale	RAYMOND, (✻), agrégé.
Clinique gynécologique	DE ROUVILLE, agrégé libre.
Accouchements	PUECH, agrégé libre.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE.	MM. JEANBRAU.	MM. GAGNIERE.
RAYMOND (✻).	POUJOL.	GRYNFELTT Ed.
VIRES.	SOUBEIRAN.	LAPEYRE.
VEDEL.	GUERIN.	

M. H. IZARD, *secrétaire,*

Examinateurs de la thèse :

MM. SARDA, *président.*	MM. VIRES, *agrégé.*
TÉDENAT, *professeur.*	SOUBEIRAN, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE LE DOCTEUR S. CAYLA

Faible témoignage de ma reconnaissance.

A MA MÈRE

Je lui dois tout.

P. CAYLA.

A MON FRÈRE LE DOCTEUR LOUIS CAYLA

A MES SŒURS

MEIS ET AMICIS

P. CAYLA.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR SARDA

Professeur de médecine légale

P. CAYLA.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ VIRES

A TOUS MES MAITRES
DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

P. CAYLA.

AVANT-PROPOS

C'était au début de la présente année scolaire, des circonstances indépendantes de notre volonté nous avaient forcé à quitter les hôpitaux de Nîmes. Nous avions hâte de terminer nos études médicales. Nous nous présentâmes chez M. le professeur Vires. Avec sa constante bienveillance à notre égard il nous reçut : Vous me demandez un sujet de thèse d'histoire médicale... Que diriez-vous d'une étude sur l'épidémie de peste de 1348 à Narbonne ? Le sujet nous plut. Nous nous mîmes au travail sur-le-champ. Et voici qu'aujourd'hui seulement nous présentons à nos Maîtres ce travail qui termine nos études à la Faculté de médecine de Montpellier.

Nous avons dans un premier chapitre examiné quel était l'état de la ville de Narbonne avant l'année fatale pour elle... Nous assistons ensuite à l'apparition de la peste... nous en décrivons les symptômes... nous en étudions le traitement d'après les auteurs de l'époque, et enfin dans un dernier chapitre nous analysons les effets qu'eut cette épidémie.

Il est à peine besoin de le dire nous comptons beaucoup sur l'indulgence de nos Maîtres... indulgence qu'ils ne nous ont point ménagée jusqu'à ce jour.

« Il n'y a guères de plus bel excès que celui de la reconnaissance », écrit La Bruyère. Et, avant d'entreprendre notre sujet, qu'il nous soit permis ici d'adresser nos remerciements les plus sincères à tous les maîtres qui ont guidé nos pas dans l'étude de la médecine.

Que M. le professeur agrégé Vires nous permette de le remercier de la constante bienveillance, je dirais même, si j'osais, de l'amicale sympathie qu'il voulut bien nous accorder dès notre arrivée à Montpellier. Nous avons de son enseignement méthodique et précis, de ses leçons claires, retiré grand profit, et nous en garderons toute notre vie le meilleur souvenir.

Que M. le professeur Sarda daigne agréer l'expression de notre vive gratitude pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre thèse. Nous garderons le plus profond souvenir de la bienveillance qu'il nous témoigna en maintes circonstances et de l'enseignement tout précieux et tout pratique dont il nous a fait si largement profiter.

Que M. le professeur Tédenat nous permette de le remercier ici de l'intérêt qu'il nous porta durant toute notre vie d'étudiant. Nous sommes heureux et fier de pouvoir dire au camarade d'internat de notre père que nous sommes son élève respectueux et reconnaissant.

Que M. le professeur agrégé Soubeiran reçoive l'assurance de notre reconnaissance pour les bons conseils que toujours il nous prodigua ; il nous a témoigné de véritables marques de sympathie : nous en sommes fier.

Nous n'aurions garde d'oublier le temps que nous passâmes dans les hôpitaux de Nîmes. A MM. les docteurs Olivier de Sardan, Reboul, Lassalle et Mazel, dont nous fûmes successivement l'interne, nous adressons nos remerciements pour la bienveillance et pour l'intérêt qu'ils nous ont témoignés.

Nous tenons à rappeler les marques d'amitié et de solida-

rité de nos camarades d'internat : au souvenir de nos luttes communes contre une administration qui cherchait à domestiquer le corps médical nous comprenons toute la grandeur du mot solidarité.

Enfin en terminant nous ne saurions oublier de joindre à tous ces noms qui évoqueront toujours pour nous de très chers souvenirs, celui du docteur Raymond Viguier, notre compagnon de route depuis les jours déjà lointains de la rhétorique, et notre meilleur ami.

CHAPITRE PREMIER

Etat de la ville de Narbonne vers 1348

Il en est d'une ville comme d'un homme. Quand un biographe essaie de retracer la vie d'un homme illustre au moment précis où un événement considérable vient influer sur sa destinée, il ne néglige aucun détail ; il étudie la situation matérielle, économique, de son sujet, il étudie les rapports de cet homme avec ses semblables, il recherche dans sa vie familiale, domestique, les petits faits tous gros de conséquences ; il considère avec intérêt le milieu dans lequel il vivait, il considère aussi bien son état de santé physique que son état de santé morale. De même si, tournant ses regards vers le passé, on tente de décrire l'état d'une ville à une époque donnée de son histoire, il importe d'étudier les conditions de sa vie sociale, de sa vie politique, de sa vie économique ; il importe aussi d'étudier le milieu dans lequel elle vit, en d'autres termes, d'étudier sa situation orographique et son climat.

Il n'entre pas dans le plan de notre travail de montrer com-

ment ces différents facteurs interviennent : c'est là de la philosophie de l'histoire et nous présentons une œuvre d'histoire médicale.

C'est dans la correspondance du grand homme ou de ses proches, c'est dans ses souvenirs ou dans ses mémoires que le biographe puise les matériaux nécessaires à son travail: il obtient ainsi des renseignements précis, des documents indiscutables. C'est dans les archives d'une ville, merveilleux mémoires de la vie locale, que l'historien peut trouver les documents sociaux, politiques et économiques, dont il doit s'entourer pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise. Il est certes facile de remonter de quelques années en arrière le cours des souvenirs, et lorsque peu de temps nous sépare de l'époque à étudier, la tâche est singulièrement simplifiée. Mais lorsque les années se sont accumulées, le trajet en arrière est hérissé de difficultés, les obstacles à surmonter se dressent plus nombreux et plus ardus, la route à parcourir est plus longue ; heureux encore si, au moment où l'on croit arriver au bout de ses peines, on trouve ce que l'on a cherché. Peu de documents importants nous sont restés de l'époque moyen-âgeuse, et la richesse des archives de nos villes diminue au fur et à mesure que l'on remonte le cours des siècles. Au moment de la tourmente révolutionnaire, fouillées et dévalisées de fond en comble, les bibliothèques municipales ont vu disparaître le meilleur de leurs trésors, brûlés ou dispersés aux quatre coins de la France.

Nous ne songions certes pas, au moment où nous entreprîmes notre travail, à toutes ces difficultés. Plein d'enthousiasme, nous le croyions aisé, rempli de charme et d'intérêt, et bien souvent nous avons laissé de nos doigts tomber la plume, saisi de doute et de découragement. Résolu à bien faire, à ne rien négliger, nous étions arrêté par la pénurie totale de documents et nous souffrions de ne pouvoir aussi

bien faire que nous l'eussions voulu. Un moment même nous eûmes la pensée d'abandonner ce travail..... Nous le reprîmes grâce aux encouragements que nous ne ménagea pas M. le professeur agrégé Vires. Et tel l'architecte, rassemblant les matériaux nécessaires à l'exécution de son plan, donne à l'édifice une forme toute personnelle, tel nous avons rassemblé tous les documents que nous avons pu trouver ; nous en avons fait un tout, et comme Juste-Lipse nous pouvons dire :

Lapides et ligna accepi : ædificii tamen extructio et forma nostra est.

Peu de villes ont eu des fortunes aussi diverses que Narbonne. La date inconnue de sa fondation, le doute qui règne sur ses premiers habitants en font une des plus anciennes villes de France. David, en l'an 1055 avant Jésus-Christ, aurait conclu une alliance commerciale avec les Narbonnais (1). Polybe, Strabon, Diodore de Sicile la considèrent trois siècles avant l'ère chrétienne comme une des trois principales villes de la Gaule. Sous la domination romaine, Narbonne s'élève au plus haut degré de prospérité. La république romaine, les empereurs se plurent à l'orner, et Cicéron l'appelait : *specula ac propugnaculum populi romani*. A l'image de Rome, elle avait ses tribus, ses centuries, ses édiles, ses questeurs, ses prêteurs, ses flamines, ses augures. Elle avait une Cour qui représentait le Sénat, des décurions qui en étaient les sénateurs et des duumvirs qui étaient les consuls de la colonie (2). Trois empereurs romains naissent à Narbonne...

---

(1) Archives des Juifs. Avignon.

(2) Andoque, *Histoire du Languedoc*, 1648.

Elle voit naître aussi une foule d'orateurs et de littérateurs distingués, parmi lesquels nous pouvons citer Votienus Montanus, qui passait aux yeux de Tacite pour un des plus grands génies de son temps.

La situation géographique et la commodité de son port, à l'époque, de tous les ports de la Méditerranée le plus voisin de l'Océan, avait fait son commerce maritime prospère et son immense richesse. Grâce à son doux climat, grâce à la fertilité des campagnes environnantes, l'agriculture y était en honneur, et Sidoine Apollinaire pouvait plus tard dire d'elle :

Unus qui venerere jure divos
Lenœum, Cererem, Palem, Minervam
Spicis, palmite, pascuis, trapetis...

Toi seule tu peux vénérer à bon droit Bacchus, Cérès, Pales, Minerve, par tes moissons, tes vignes, tes pâturages, tes oliviers (1)...

Le cinquième siècle de notre ère voit arriver avec lui les invasions des Barbares : Narbonne devient l'objectif de toutes ces hordes sauvages ravies de son climat, de sa position, de sa beauté. Successivement les Cimbres, les Teutons, les Vandales, les Suèves, les Alains s'en emparent, et sous leur domination brutale la ville périclite, sa décadence commence.

A leur tour les Wisigoths s'en rendent maîtres... et celle qu'ils aiment appeler la « Ville des fleurs » deviendra la résidence de leurs rois. Sagement administrée, la ville reprend sa splendeur ancienne et les annalistes de l'époque, Prudentius, Aymonius, Sulpice Sévère mentionnent sa beauté, sa célébrité, sa force, son opulence et sa souveraineté.

---

(1) Poésies de Sidoine Apollinaire. Traduction Eugène Baret (Paris, Didot, 1887).

Décidément l'ère de bonheur est passée pour Narbonne, Francs et Sarrasins viennent la disputer aux Wisigoths, et Pépin le Bref, en 759, la réunit pour toujours à la couronne de France.

Dans le moyen âge elle semble reprendre sa splendeur d'autrefois ; sa position exceptionnelle, son port bien abrité en font encore le point de relâche des navires marchands qui du Levant ou de Marseille naviguent vers la péninsule Ibérique ou vers l'Océan. Elle est le dépôt général de l'importation et de l'exportation pour la grande et fertile province du Languedoc. Comme le disaient les auteurs du temps : « Elle était la cité métropolitaine, la capitale non seulement d'une province, mais de plusieurs. »

Telle est rapidement esquissée en quelques lignes l'histoire de Narbonne jusqu'à l'époque qui nous occupe. En considérant vers 1348 cette ville nous la trouverons encore prospère et florissante ; mais, dès le début du siècle, la période de vraie décadence est survenue, et à la fin du XIVe siècle le premier « Emporium » des Gaules ne sera plus qu'une misérable bourgade, que ses habitants seront sur le point d'abandonner.

Le 8 février 1341, Aymeri VIII succéda à son frère Amalric IV, vicomte de Narbonne, mort sans enfants. Le vicomté de Narbonne était sous la dépendance directe du roy de France depuis l'année 1247 où Trincavel, vicomte de Béziers, avait donné au roi Saint Louis tous les droits qu'il avait sur Narbonne. En 1258, Jacques roi d'Aragon céda au même roi les droits qu'il avait sur la ville et sur le duché (1).

---

(1) *Notice ou abrégé de 22 villes chefs de diocèse de la Province du Languedoc*, par maître François Graverol, avocat et académicien de la ville de Nismes. A Toulouse, 1696, p. 11.

Les chroniqueurs disent d'Aymeri VIII qu'il fut un généreux cavalier et le qualifient de magnifique et puissant homme. Tout jeune, il connaît la dure vie des camps, il est dans Tournay, que les Anglais assiègent en 1340 ; il y commande les troupes sous l'autorité supérieure du Connétable de France. Nous le voyons ensuite combattre auprès du duc de Normandie, fils du roi Philippe VI, en Guyenne, contre le comte d'Erby... puis, sous les murs de Toulouse, enfin, en Lauraguais en 1345. Il contribue à la prise de Bergerac et de Tonneins ; devant Aiguillon que les troupes françaises assiègent en 1346, il quitte l'armée pour aller lever de nouvelles troupes en Languedoc. Sur les instances du pape Clément VI une trêve est conclue et Aymeri rentre à Narbonne y ramenant ses hommes d'armes épuisés de fatigue. Nous ignorons totalement s'il se trouvait à Narbonne au printemps de 1348. Toujours est-il que nous le retrouvons plus tard aux côtés du roi Jean le Bon à la bataille de Poitiers en 1356 ; il accompagne le roi dans sa captivité.

Nous possédons aussi très peu de détails sur Gaubert de Valle, nommé archevêque de Narbonne en 1342. Ce prélat fonda à Toulouse le Collège de Narbonne [situé jadis près de la Faculté de Droit]. Dans ce Collège étaient admis 12 écoliers narbonnais, deux chanoines d'Arles, où il avait auparavant été archevêque, deux chanoines du diocèse de Narbonne, et deux autres chanoines de la paroisse de Saint-Pierre d'Avesat, son pays natal. Il était à Narbonne en 1348 et mourut en 1367. C'est là tout ce que nous avons pu savoir sur ce haut dignitaire.

Nous devons, après avoir indiqué cette juridiction seigneuriale et ecclésiastique, parler de la véritable administration intérieure de la ville. Narbonne était partagée, de l'ouest à l'est, en deux parties à peu près égales : la Cité et le Bourg.

L'Aude passait entre ces deux parties de la ville. Trois ponts, dont l'un remontait à l'empereur Adrien, les reliaient entre elles. Le Pont d'Adrien ou Pont-Vieux avait 10 arches, ce qui nous indique quelle devait être la largueur de l'Aude.

La Cité et le Bourg avaient chacun leurs fortifications particulières ; on comptait 2016 feux dans le Bourg et 4213 feux dans la Cité (1). Dans le Bourg les rues étaient irrégulières, mal alignées, tortueuses et étroites. Plusieurs places publiques ornaient la ville : la plus importante de toutes existe encore aujourd'hui ; elle se trouvait placée entre le Palais du Vicomte et l'Archevêché, transformé maintenant en Hôtel de Ville.

C'était là qu'au XIVe siècle les gros spéculateurs se réunissaient pour traiter des affaires et s'instruire du cours des marchandises. Les consuls l'avaient reçue par concession du vicomte Aymeri en 1236... ils l'avaient entourée d'un portique où les flâneurs passaient leurs journées, on l'appelait la place des bourgeois.

Le Bourg et la Cité nommaient un nombre à peu près égal de consuls qui possédaient dans la ville la juridiction civile et criminelle. Ils s'occupaient de rédiger des traités de commerce avec les villes voisines ou avec les ports étrangers ; ils ne négligeaient rien de ce qui touchait Narbonne et ils administraient sagement la ville. Nous avons trouvé dans le Livre de comptes de Jacme Olivier (2) une pièce fort originale et fort instructive, c'est une ordonnance municipale sur la salu-

---

(1) Doat, t. LIII, fol. 365. Cité par de Martin, *Essai sur la topographie physique et médicale de la ville de Narbonne*, 1859.

(2) Le Livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais, pièce justificative 79, pages 751 et suivantes, publié par M. Blanc dans le *Bulletin de la Société archéologique de Narbonne*.

brité publique édictée par une commission nommée par les Consuls. Cette commission, nommée le 8 mai 1315, était composée de 5 membres choisis parmi les consuls eux-mêmes et parmi les citoyens du Bourg ; nous ne relevons parmi eux le nom d'aucun médecin, nous y voyons figurer trois marchands : Pierre Boshom, Pierre de Autinhac, Bernard Trenquer, qui tous les trois sont consuls du Bourg ; un mégissier, Jean Bérenger, qui est aussi consul de la même partie de la ville, et un habitant du Bourg, Jean Torroselle, sur la condition de qui nous n'avons aucun renseignement. Les décisions de ces commissaires sont celles d'une commission de voirie municipale et se rapportent par extension à la salubrité publique.

En premier lieu ils interdisent aux teinturiers de jeter l'eau pendant le jour dans les rues de Narbonne ou dans l'Aude. A plus forte raison leur interdisent-ils d'y déverser les liquides colorés qui auront servi à la teinture des draps : l'eau du fleuve se trouve contaminée et tous les Narbonnais qui en tirent l'eau nécessaire à la boisson ou à la préparation de leurs aliments risquent de contracter de graves maladies. Les teinturiers garderont chez eux ces eaux, et de la tombée de la nuit jusque vers la moitié de la nuit il leur sera permis de les déverser dans le fleuve ou autre part.

De plus, afin de parer à toute éventualité d'incendie, cette commission décrète que les teinturiers ne pourront garder beaucoup de bois chez eux : ils n'en garderont que la quantité nécessaire à leurs usages pendant une semaine, soit dix à douze charges.

Les ordures ne devront pas être déposées en plein jour dans les rues, on ne devra pas non plus les entasser à l'intérieur de la ville. Enfin les rives de l'Aude comprises entre le Pont-Vieux et le Pont-Neuf devront être débarrassées des ordures et de tout ce qui pourrait gêner le cours du fleuve.

Narbonne avait été autrefois célèbre par ses écoles : César et Cicéron eurent pour maître d'éloquence le Gaulois Gripho de Narbonne. Au moyen âge l'instruction publique était prospère et les écoles juives y jouissaient d'une grande célébrité.

Depuis la fin du IXe siècle on parlait la langue romane qui différait fort peu du patois languedocien actuel : il suffit de lire quelques pages du livre de Jacme Olivier pour s'en rendre compte.

Enfin il est un témoin fidèle des mœurs d'une époque que nous ne pouvons laisser dans l'ombre : c'est le costume. Nous voulons en effet donner ici un aperçu rapide de ce que fut en ces temps lointains, la mode, dont les lois, alors comme aujourd'hui servilement respectées, empruntaient leur force à la sottise humaine. Les vêtements de cette époque apportaient une gène considérable aux mouvements du corps, c'était d'ailleurs un résultat recherché : ainsi, dans la marche, le corsage des dames devait s'entr'ouvrir à chaque pas pour permettre aux fines broderies de la chemise d'être vues et admirées. La cité narbonnaise était dans l'opulence. Nous verrons tout à l'heure combien son commerce florissant avait enrichi ses mercantiles citoyens ; et le seul souci des femmes de la bourgeoisie était la parure dont le luxe et le raffinement rappelaient les temps somptueux de la décadence romaine.

« De splendides franges d'or ou d'argent (1), des perles, des pierres précieuses étincelaient sur des robes de soie passementées d'or. L'or brillait dans toute la toilette : sur la tête, des voilettes et des diadèmes d'or ; à la taille, une cein-

---

(1) Doat, t. LI, fol. 138. Cité par Port et de Martin.

ture dorée. Les cottes et les gonelles fendues étaient rattachées, deçà et delà, par des fermails ornés de pierreries, et le garde-corps, largement échancré sur le sein, à la mode catalane, s'entr'ouvrait à chaque pas pour laisser paraître des chemises richement brodées de pierres précieuses et d'or et d'argent. Les choses en vinrent au point que les consuls de la ville, qui avaient déjà soumis à des règles le luxe des fiançailles, des baptêmes, des enterrements, crurent devoir mettre un frein à ce luxe des vêtements, comme avaient fait leurs voisins de Marseille et de Tarragone. Ils n'autorisèrent plus aux robes que des bordures d'hermine ou de soie cousues à l'intérieur du vêtement, fixèrent le taux que ne devaient plus dépasser les bandeaux de la tête devenus presque des couronnes, remplacèrent les boutons d'or par des boutons d'argent dont ils marquèrent le nombre, en tout six, trois de chaque côté de la cotte, et, faisant fermer les robes, supprimèrent par là tous ces excès de la toilette des femmes. »

Dans le peuple, ce souci des formes extérieures n'était pas moins observé, et, si l'injustice du sort ne permettait pas aux plébéiennes d'être dorées sur toutes les coutures, du moins apportaient-elles un soin jaloux à serrer jusqu'à l'extrême des vêtements à plis de corps dont l'élégance était d'autant plus indiscutable que cette mode avait été immédiatement précédée par l'excès contraire vêtements d'une telle ampleur qu'ils avaient valu à la province le surnom de « togata ». — Ces vêtements à plis serrés avaient encore quelque raison d'être, étant donné la constance du vent dans la région de Narbonne. La parure n'eut pas seulement ses fidèles dans le sexe féminin. Les hommes même lui sacrifièrent à l'égal de leurs compagnes, ils aimaient aussi à s'orner de colliers, de bracelets et d'anneaux.

Cette époque de luxe, d'opulence, de richesse nous rappelle l'ancienne Rome, et à Narbonne comme dans la « Ville » il

fallut promulguer, nous l'avons vu, de nouvelles lois somptuaires.

Les mœurs des Narbonnais étaient fort simples et fort douces. Elles sont d'ailleurs la preuve de l'amour des habitants de Narbonne pour la vie tranquille : La vie de famille y était fort prisée. Les mères allaitaient leurs enfants. Il n'est pas un de nous qui ne se rappelle avoir vu dans les maisons de Narbonne ou des villages environnants un petit meuble composé de quatre planches : on l'a nommé, c'est le « Quilladou ». C'était dans cette petite cage que les Narbonnaises mettaient leur enfant emmaillotté, afin de pouvoir vaquer aux soins de leur ménage. L'usage de ce meuble, qui daterait de l'époque romaine, s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Le peuple aimait beaucoup la danse et s'y livrait avec beaucoup d'ardeur les jours de fête. Il n'existait pas alors de salles de bal et mesdemoiselles les jeunes Narbonnaises se souciaient fort peu d'user leurs chaussures sur les chaussées ou sur les places publiques ; aussi dansait-on dans les églises et dans les cimetières ; c'est du moins ce que nous apprend la décision prise par le Concile de Narbonne de 1551 qui défendit de tenir des bals dans les églises et les cimetières (1).

Au début du XIVe siècle, l'importance commerciale du port de Narbonne était fort considérable. Ses vaisseaux chargés de pièces de drap, de vin, de miel, de bois de construction allaient à Rhodes, à Damas, à Beyrouth, à Alexandrie. Ils en revenaient chargés d'épices ou de laine destinée aux teinturiers de Narbonne. Un grand nombre de tanneries existaient dans la ville, et eux-mêmes, les Narbonnais portaient ces cuirs en Sicile, dans les îles de Chypre et de Rhodes, à Tunis, à Bougie et dans le Maroc. Autour de Narbonne s'éten-

(1) De Martin, *loc. cit.*, p. 184.

daient des bois très spacieux : le chêne, le chêne-liège, le pin, l'ormeau, l'érable, le peuplier, le frêne, le hêtre et le saule en constituaient les principales essences. Au commencement du XIVe siècle, les marchands de Narbonne qui ne devaient connaître aucune notion de l'hygiène publique, dans leur avidité commerciale toujours croissante, entreprirent un véritable déboisement et allèrent porter des bois de construction jusque dans l'Egypte.

Dans les environs de la ville la culture de la vigne était en grand honneur : les vins étaient renommés et leur exportation était considérable : tous les marchés du Levant en étaient approvisionnés. Bien plus important encore était le commerce des grains : seigle, orge, maïs, avoine, paumelle. A Marseille, les blés de Narbonne étaient distingués et préférés.

Un grand nombre de négociants lombards ou italiens étaient installés à Narbonne et entretenaient des relations suivies avec les Gênois ou les Messinois ; des négociants narbonnais habitaient d'ailleurs ces villes, et à Gênes et à Pise en particulier, depuis 1278, ils nommaient un consul qui avait sur eux la juridiction civile et criminelle. Les Narbonnais multipliaient leurs traités de commerce, non seulement à l'intérieur avec Marseille, Hyères, Toulon, Frontignan, Agde, Montpellier, etc., mais encore à l'extérieur avec l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, l'Orient, toute l'Afrique connue. Narbonne traitait d'égale à égale avec les grandes cités de l'Italie, telles que Pise, Gênes et Venise, et même directement avec les empereurs de Constantinople. Mais elle entretenait surtout des relations excellentes avec la Catalogne et l'Aragon. Cependant, les navires marchands ne jouissaient pas à cette époque d'une grande sécurité : les pirates faisaient de fréquentes incursions aux environs de Narbonne. Tantôt les Gênois, tan-

tôt les Catalans, tantôt même des Français parmi lesquels on cite le frère d'un amiral de la flotte royale (1), parvenaient audacieusement à franchir le grau de Narbonne et s'emparaient des marchandises disposées sur des chalands et prêtes à être chargées sur les vaisseaux. Dans le Livre de comptes de Jacme Olivier que nous avons déjà cité plusieurs fois nous trouvons un curieux inventaire ou un état estimatif des marchandises enlevées par des Gênois à des marchands narbonnais.

On peut par là voir en quoi consistait l'exportation de ce port : c'est d'ailleurs dans ce livre et dans celui de Célestin Port, sur le commerce maritime de Narbonne, que nous avons puisé tous les détails se rapportant à la vie commerciale de cette cité.

Le commerce était donc florissant et contribuait beaucoup à la prospérité de la ville. Cela tenait pour beaucoup aussi à la situation exceptionnelle du port de Narbonne, fort bien abrité contre les vents du large par la montagne de la Clape, qui se dressait à l'entrée du port. De chaque côté de cette montagne existaient des graus qui permettaient l'accès dans un vaste lac formé par l'embouchure de l'Aude. Ce lac, qui arrivait aux pieds des murs de la ville, en constituait le port : vaste rade où les vaisseaux pouvaient évoluer en toute liberté et où ils pouvaient venir se mettre à l'abri de la tempête.

---

(1) « Accepimus quod Surlin Grimaudi, frater Renerii Grimaudi, amiraldi nostri, ac Symon de Campo, galiote nuper per maria Narbone hostiliter concurrerunt et de mercibus mercatorum Narbone de gradibus Narbone usque ad valorem trium milium librarum Turon. ceperunt et levaverunt in ipsorum mercatorum prejudicium, dampnum non modicum et gravamen. » (Livre de comptes de Jacme Olivier, page 589, pièce justificative, 53. Voir aussi les pièces justificatives 48, 61, pages 617, 632, etc.)

Aucun marais n'existait, et les étangs qui environnaient la ville étaient toujours remplis d'eau. Ils recevaient bien les matériaux organiques apportés de l'intérieur par les cours d'eau, et de l'extérieur par les courants marins ; mais la grande quantité de liquide, comme le dit Duponchel dans son *Hydraulique et géologie agricoles,* dont ils étaient toujours couverts, empêchait le développement de toute émanation paludéenne. L'eau en était d'ailleurs souvent renouvelée, soit par l'influence du vent du sud, soit par des coups de mer pénétrant librement dans les étangs sur une longue étendue de côtes. Les étangs de Sigean, de Gruissan, de Bages, l'étang de Capestang, qui arrivait jusqu'à Ouveilhan, de Coursan et de Vendres ne faisaient qu'une seule masse d'eau, largement alimentée par les flots de la mer. La réunion de ces étangs formait un immense lac, appelé par Strabon *lacus Narbonensis*, par Mela *lacus Rubresus*, par Pline *lacus Rubrensis,* qui entourait Narbonne au nord, à l'est et au sud. Cette ville était ainsi située dans une presqu'île, reliée à la terre ferme du nord-ouest à l'ouest.

La montagne de la Clape jadis appelée *île du Lac*, était couverte d'une belle forêt ; les arbres y étaient si beaux, les lieux de plaisance si multipliés, que cette île, appelée *Parc de Narbonne,* était devenue le lieu des rendez-vous, des promenades et des parties de plaisir des Narbonnais.

Le fleuve de l'Aude (1), considérable par ses nombreux affluents : la Cesse, la Berre, le Rieux, se jetait, dans les temps les plus reculés, dans ce vaste étang sans avoir perdu

---

(1) Nous empruntons tous les détails qui vont suivre au merveilleux ouvrage de M. Lenthéric sur les villes mortes du golfe de Lyon, et à l'ouvrage déjà cité de Célestin Port.

de sa rapidité. Au printemps et à l'automne, de fortes crues survenaient par suite de pluies fréquentes dans nos pays en ces saisons. La Cesse, la Berre, le Rieux, l'Orbieu apportaient alors un fort contingent d'eau, mais aussi de limon, et l'atterrissement des rives de l'Aude se faisait peu à peu ; cet atterrissement eut pour conséquence de faire décrire à l'Aude un cours sinueux. Or, à quelque distance de Narbonne, l'Aude se divisait en deux branches : l'une, principale, passait à Narbonne ; une autre, supplémentaire, allait de Sallèles vers Cuxac et Coursan, à travers les atterrissements, jusqu'à la mer. A l'époque de la domination romaine, les Narbonnais construisirent auprès de Sallèles, au lieu dit actuellement « Petit Moussoulens », entre Moussan et Sallèles, une grande et solide digue fermant l'issue du lit supplémentaire de l'Aude qui ne devait recevoir de l'eau qu'à l'époque des crues. Mais les inondations de l'Aude se faisaient plus considérables et plus fréquentes ; rapide jusqu'à la ville, perdant sa force et manquant de pente de Narbonne à la mer, l'Aude portait dans les étangs qui entouraient la ville tout le limon entraîné dans son cours supérieur. Son lit se resserrait ainsi peu à peu et s'exhaussait sans cesse.

Les déboisements considérables qui avaient déjà eu lieu rendaient cette rivière torrentueuse et sujette à des crues subites, de plus en plus élevées, de plus en plus fréquentes. La digue des Romains avait peu à peu disparu, détruite ou enterrée sous les atterrissements. Celle que les Narbonnais avaient construite au début du XIIIe siècle fut détruite à son tour. Il fallut en construire une autre en 1314 près de Sallèles, non loin de l'emplacement de la première, qui ne tarda pas à subir le même sort.

Les inondations de l'Aude étaient telles qu'il fallait quel-

quefois remonter jusqu'à Carcassonne pour trouver un passage (1). Leurs effets étaient tout à fait désastreux.

Les atterrissements étaient livrés à de riches cultures ; ils se trouvaient submergés et les récoltes étaient perdues. De plus, le port lui-même se comblait peu à peu. Et voici que le cours de l'Aude se trouve même en temps ordinaire retardé et comme interrompu par de nombreux obstacles : soit au-dessus de Narbonne, soit dans la ville même, des îlots s'étaient formés sur plusieurs points ; des ateliers, des constructions les avaient envahis. C'étaient surtout les moulins des communautés qui s'étendaient au mépris de tous les avertissements des Consuls ou de l'Archevêque.

---

(1) Nous croyons devoir citer ici un texte d'un historiographe du Languedoc, repéré au cours de nos recherches bibliographiques et que nous n'avons trouvé cité ni par Lenthéric, ni par C. Port, ni par de Martin :

« Derivatur autem fluvius in civitatem per alveum VII M. P. longum a loco Sallela, ubi firmissima moles lapidea vetustissimi et romani operis alveo priori et naturali sic objicitur ut ne minima quidem pars aquæ in eum defluat. Enimvero quoniam hybernis cum intumuit imbribus, usque eo solitus est Atax insurgere ut se ipse non capiat, teste Mela, moles superfluam illam aquam elabi finit in priorem alveum, alias omnino siccum. Hoc tamen levamentum non impedivit quin aquarum pondere fluvius effregerit latus alvei Narbonensis non procul ab oppido Cursiano, seque per concava prioris alvei precipitem dederit in mare. Quæ ruina accidit circa annum MCCCXX adeoque funesta fuit civitati Narbonensi ut ob aquæ fluentis penuriam cives afflicti morbis perniciosissimis ejus habitationem deseruerint, eaque de causa a rege Philippo Valesio postulaverint anno MCCCXLIV, ut confinium sumptibus et aliquo regiæ pecuniæ adjumento alveus ille restitueretur : quod quidem effectum est paxillis in terram defossis ad locum ruinæ. »

(*Marca hispanica, sive limes hispanicus.* Auctore Petro de Marca archiepisco Parisiensi. Paris 1688, p. 34.)

Les Narbonnais décident de redresser le lit du fleuve, de dégager le courant, et de le rendre libre au moins jusqu'au Pont-Neuf de Narbonne ; la ville s'impose, le vicomte autorise les consuls à commencer les travaux... Les vaisseaux ne pouvaient plus remonter jusqu'à Narbonne ; ils s'arrêtaient dans un des graus, d'où des barques légères allaient et venaient jusqu'à la ville.

Tout à coup ce reste de navigation est anéanti par un évément (ruina) qui surprend Narbonne à l'improviste. En 1320 la digue de Sallèles que les guerres contre les Anglais avaient fait négliger, dominée par une forte crue, fut totalement entraînée par les eaux, et la rivière abandonnant son ancien lit s'écoula toute entière vers Cuxac et Coursan.

Les consuls de Narbonne et ceux de tous les villages voisins se réunirent en assemblée et décidèrent de refaire encore la digue, de rectifier et de creuser l'ancien lit de l'Aude, et de rendre ainsi à la ville et à son port l'eau nécessaire pour y rappeler les navires de commerce tout comme autrefois.

Une partie des travaux fut effectuée... mais aussi une partie seulement de l'eau fut ramenée à Narbonne, le lit du fleuve était encombré... En même temps les graus se comblaient... il s'y formait des barrières infranchissables, des bancs de sable s'élevaient le long de la côte, ce qui arrive actuellement pour le port de La Nouvelle; les graus ne se rouvraient que par des coups de mer, sous l'influence d'un gros vent marin ou lors des grandes inondations de l'Aude accompagnées d'un violent vent de Cers. Ainsi, la plus grande partie de l'ancien lac Narbonensis, cette immense surface, cette vaste rade se trouva séparée de la mer et se convertit en un véritable marais.

Les Narbonnais songèrent alors à quitter la ville et à faire construire un port à Leucate. Philippe le Bel avait, dès l'année 1310, songé à construire un port en ce lieu. Pour

acquérir ce territoire, il donna à Amalric IV, Siran, une partie du Minervois et le château d'Olonzac. Les consuls de Narbonne s'offrirent à payer deux sols par feu, pour pousser plus activement la construction de ce port. Philippe IV meurt en 1314. Louis le Hutin, Philippe V le Long, Charles le Bel abandonnent ce projet, et en 1339 les travaux du port de Leucate sont à leur tour abandonnés... Une seconde fois les consuls de Narbonne en 1346 nomment des commissaires qui devaient s'occuper d'améliorer la situation du port de la ville, et des travaux nécessaires pour ramener l'Aude dans son premier lit. Mais 1348 survient et le commerce de Narbonne est anéanti... la ville est ruinée et va devenir inhabitable.

De tout ceci une impression nette se dégage : la décadence maritime de Narbonne est le prélude, le « primum movens » de sa décadence générale. Elle a maintenant à lutter contre l'importance toujours croissante que vont prendre les ports de Marseille et d'Aigues-Mortes. Certes, des travaux vont être faits qui pourront rendre à la ville sa prospérité d'autrefois en lui rendant son fleuve et partant son port. Mais, pour que ces travaux puissent être exécutés, il faut de l'argent et des bras. L'argent ne manque pas ; les Narbonnais, les habitants des communes avoisinantes sauront s'imposer, on trouvera facilement ensuite des ouvriers ; les travaux commencent...et quelque temps après vient fondre sur la ville une calamité effrayante : la peste de 1348.

CHAPITRE II

Apparition de la peste à Narbonne

Nous avons vu au chapitre précédent quel était l'état de la ville de Narbonne aux approches de l'année 1348. La ville, grâce à une administration sage et prévoyante, grâce au concours dévoué de ses citoyens, pouvait encore prétendre à une fortune et à une position relativement élevées... Quand soudain ses habitants voient la mort frapper à coups redoublés autour d'eux. La peste, l'effroyable maladie dont rien ne faisait prévoir l'apparition, sévit sur Narbonne. Nous sommes au mois de mars, dans le courant de la première semaine du Carême ; des ouvriers sont atteints les premiers, et de certains quartiers l'épidémie gagne peu à peu tous les autres.

Au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest de la ville, des décès surviennent indiquant la propagation rapide du fléau..... la consternation règne sur tous les visages et on s'endort le soir sans savoir si le lendemain on pourra encore voir le jour ! Voici que peu à peu le nombre des décès dimi-

nue... Au commencement du mois de juin, la peste semble avoir quitté la ville...mais, comme d'un foyer mal éteint peut sans cause aucune renaître la flamme, voici que vers le milieu du même mois, aux environs de la Fête-Dieu, la terrible maladie reprend ses ravages... plus mortelle, plus impitoyable que jamais ; ce fléau, que les poètes de l'époque personnifient et représentent comme un monstre sorti d'un marais infect, s'élance et dévore tout ce qu'il trouve sur son passage...il n'épargne personne... les pauvres comme les riches, les vieillards, les hommes comme les femmes, tout le monde est atteint.

C'est bien la peste, nous le prouverons tout à l'heure, qui vient de s'abattre sur la ville. C'est cette maladie qui plusieurs fois déjà a apparu à Narbonne avant 1348. La première apparition connue date de l'an 536. Elle dure trois ans, nous dit Grégoire de Tours : « La peste fut tellement eschauffée dans la ville de Narbonne, qu'elle dura trois ans et pressoit tellement les habitans que ceux qui en estoient attaints mouroient soudainement, sans avoir loisir d'y apporter aucun remède (1). » En 581 elle reparaît : « La contagion qui désola la province romaine des Gaules, nous dit E. Thomas, archiviste de la préfecture de l'Hérault (2) fut si terrible, notamment à Narbonne, que pas un de ceux qui en furent attaqués n'échappa à sa violence. La peste reparut trois ans après. Ses ravages furent effroyables dans la partie de la province soumise aux Wisigoths et dans celle qui obéissait

(1) Grégoire de Tours cité par Guillaume de Catel, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Tolose, dans *Mémoires de l'Histoire du Languedoc* (Tolose, 1633, p. 494).

(2) *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Hérault pour l'année 1833*, par E. T. (Montpellier, veuve Picot, marché aux Fleurs, 1833).

aux Français. Narbonne fut encore une des villes de la Septimanie les plus maltraitées. Les historiens font remarquer qu'en 581, la plupart des habitants de cette ville s'étaient garantis de la contagion par la fuite et qu'ils étaient retournés ensuite dans leurs maisons ; mais que la peste recommença alors avec une telle intensité qu'elle les emporta presque tous, ce qui paraît bien fort. Le mal contagieux devait être fréquent à ces époques, ou du moins on ne pouvait guère s'en débarrasser quand il régnait dans un pays. Mais il paraît qu'en 590, la peste qui se renouvela dans tous le Vivarais et s'étendit l'année suivante à Marseille, n'atteignit pas notre contrée. C'est ce qu'on peut conclure du silence des historiens qui nous ont laissé des documents sur la marche qu'elle suivit ; il est vrai qu'un autre fléau non moins redoutable affligeait la Narbonnaise : c'était la famine, et il était bien rare que l'un marchât sans l'autre. »

L'épidémie de 693 qui ravagea le Languedoc paraît avoir laissé Narbonne indemne de toute atteinte ; c'est du moins ce que nous déduisons du document suivant : « La fin du VIIe siècle est marquée par une peste dont les effets durent être violents puisqu'ils empêchèrent les évêques de la Septimanie, excepté le prélat de Béziers, nommé Erwige, de se rendre au seizième Concile de Tolède, convoqué par le roi des Wisigoths Ergica. On tint un Concile provincial à Narbonne pour souscrire aux décrets de celui de Tolède (1). » Nous devons mentionner une peste précédée d'une famine, en 814, à la suite de la guerre sur notre frontière d'Espagne ; mais il nous a été impossible de retrouver le moindre détail concernant cette quatrième épidémie de peste qui aurait à peu près coïncidé avec le légendaire siège de Narbonne. Dans la chronologie histori-

(1) E. Thomas, *loc cit.*

que des pestes (1), Papon écrit : « Sous le règne de Curopolate, vers l'an 812, la peste fut si terrible à Constantinople que les morts restaient sans sépulture, les vivants ne suffisant plus pour les enterrer... » Voilà ce que l'on sait de l'épidémie de 814. L'histoire de cet indomptable fléau laisse ici une lacune. Depuis le commencement du IXe siècle jusque vers le milieu du XIIe, il n'est plus fait mention de mortalités extraordinaires dans le Languedoc. Mais, en 1167, la contagion désole le Toulousain. Rien ne nous dit toutefois que le Bas-Languedoc en ait été attaqué. Il paraît qu'en 1258, la province fut affligée de la contagion qui s'étendit sur tout le royaume. Papon n'en dit pas un mot. En 1310, des pluies abondantes et continuelles pendant le printemps et l'été, surtout dans le Toulousain, l'Albigeois, les diocèses de Carcassonne et de Narbonne, occasionnent une disette affreuse et telle que de mémoire d'homme on n'en avait pas vu de semblable : « les pauvres furent obligés de brouter l'herbe comme les animaux », dit la chronique. Une grande mortalité fut la suite de ces calamités. En 1329, nouvelle apparition de la peste ; mais ici nous devons remarquer un fait bizarre : aucun historien du Languedoc ne fait mention de cette épidémie. Le récit de Pierre Bardin, chroniqueur latin de l'époque, n'a pas inspiré grande confiance à Dom Vaissette : il est d'ailleurs si merveilleux qu'on pourrait n'y voir qu'une œuvre d'imagination.

« En l'an 1329, il parut dans la nuit du Samedi Saint une coinète horrible, embrasée, en partie de couleur rouge et en partie de couleur de plomb. Elle scintillait de toutes parts et lançait dans ses vibrations comme des traits enflammés. Les

---

(1) *De la peste ou époques mémorables de ce fléau et les moyens de s'en préserver*, par J. P. Papon, ci-devant historiographe de Provence, A Paris, an VIII.

vents soufflaient avec une violence qu'on n'avait jamais éprouvée, des trois parties du monde. La terre fut ébranlée ; elle s'ouvrit et engloutit plusieurs édifices dans ses abîmes. De là, l'effroi, la terreur, les maladies ; les hommes et les femmes à Toulouse furent encore plus épouvantés que les habitants des autres villes, lorqu'ils lurent ou entendirent ces mots écrits en grands caractères : « Gémissez et faites pénitence, car le grand jour, le jour terrible approche ! » Cette comète se montra pendant 38 nuits. Elle commençait à luire vers la dixième heure du soir et brillait jusqu'au matin. Lorsque l'automne arriva, une maladie épidémique fit périr plusieurs milliers de personnes à Toulouse d'où elle s'étendit rapidement dans toute la province. Ceux qui en étaient atteints se sentaient d'abord minés par une petite fièvre lente ; ensuite ils vomissaient le sang pendant trois jours consécutifs et ils expiraient le quatrième jour. L'art des médecins ne put sauver personne ; tous ceux qui furent attaqués par la contagion périrent sans exception. » Moins de 20 ans plus tard, en 1348, elle apparaît. Elle avait été précédée de perturbations cosmiques : à aucune autre époque de l'histoire les commotions du sol n'avaient été aussi fréquentes ; au moment où la peste noire (1) commença sa course, la terre s'entr'ouvrait de toutes parts, « comme si l'enfer eût voulu engloutir le genre humain. » L'ordre des saisons sem-

---

(1) Michon, dans sa thèse de doctorat en médecine, donne une explication qui nous paraît logique de ce qualificatif : il traduit *pestis atra* par *peste terrible*. « Nous ne pouvons admettre aucune des explications qui attribuent ce nom aux symptômes de la maladie ou à l'état du malade ; il n'a son origine ni dans les pétéchies, ni dans une cyanose, nous ne pensons pas non plus, bien que nous reconnaissions la toute-puissance de l'astrologie à cette époque, qu'il doive être attribué à une comète à flamme noire qui précéda et

blait interverti, des pluies diluviennes avaient provoqué d'immenses débordements qui emportèrent les récoltes. Une famine atroce avait désolé l'année précédente le Bas-Languedoc, de Montpellier à Narbonne ; on avait commandé du blé aux Pisans et à Gênes. Au mois de janvier 1348 la peste apparaît à Avignon. A Montpellier, c'est au mois de février qu'elle commence à faire des victimes. C'est en mars qu'elle frappe Narbonne.

« A l'apparition d'une épidémie, dit Anglada, la recherche de son origine probable est la première question qui s'impose. Nous savons aujourd'hui pourquoi les contemporains de la peste noire n'ont pas été plus heureux que leurs devanciers et leurs successeurs dans les solutions qu'ils ont proposées.

» Ce fut d'abord un arrêt de Dieu qui infligeait un châtiment mérité aux coupables humains. Cette explication, qui épargnait la peine d'en chercher d'autres, n'avait pour conclusion pratique que la résignation et la prière, faibles recours contre les souffrances et la mort.

» L'astrologie exhuma son vieux grimoire. « La maladie, « disait Boccace dans son langage cabalistique, fut envoyée en « l'opération des corps supérieurs. » Les Écoles de Paris et de Montpellier, dont les sympathies réciproques ont subi tant d'intermittences, s'entendirent cette fois pour enseigner, dans leurs amphithéâtres et leurs écrits, ce système toujours goûté du peuple. Les conjonctions des planètes furent chargées de cette grande responsabilité. »

---

annonça le fléau. Pour nous il est né de la terreur bien légitime des peuples, et, sans admettre avec Loccenius qu'il exprime le grand nombre de gens que la peste mit en deuil, nous dirons que le deuil et l'affliction générale de l'Europe furent la cause de cette sinistre application. » (*Documents inédits sur la Grande Peste de 1348*. Thèse Paris, 1860, n° 127.)

Guy de Chauliac, lui-même, habile chirurgien, qui mourut victime de son devoir, en 1368, à Avignon, est tombé dans cette erreur si facile à commettre pour les médecins d'alors. Ecoutons-le : « La cause de cette mortalité fut double : l'une agente universelle, l'autre patiente particulière. L'universelle agente fut la disposition de certaine conjonction des plus grandes, de trois corps supérieurs, Saturne, Iupiter et Mars, laquelle avoit précédé, l'an 1345, le vingt-quatrième iour du mois de mars au quatorzième degré du Verseau. Car les plus grandes conjonctions (ainsi que i'ay dit au livre que i'ay fait d'Astrologie) signifient choses merveilleuses, fortes et terribles, comme changements de règnes, advènement de prophètes et grandes mortalitez. Et elles sont disposées selon la nature des signes et les aspects de ceux auxquels les conjonctions se font. Il ne se faut donc esbahir si telle grande conjonction signifia une merveilleuse mortalité et terrible, car elle ne fut pas seulement des plus grandes ains presque des très grandes. Et parce qu'elle fust en signe humain, elle addressa dommage sur la nature humaine, et d'autant que c'estoit un signe fixe, il signifia longue durée. Car elle commença en l'Orient, un peu après la conjonction, et dura encore en l'an cinquantième en l'Occident. Elle imprima telle forme en l'air et es autres éléments, que comme le aiemant meut le fer, aussi elle émouvoit les humeurs gros adustes et venimeux, et les assemblant au dedans y faisoit des apostèmes, desquels s'ensuivoient fièvres continues et crachats de sang pour le commencement, tandis que ladite forme estoit puissante et troubloit nature. Puis, quand elle fust remise, nature n'estoit si troublée, et rejettoit comme elle pouvoit au dehors, principalement aux aisselles et aux aines, et causoit des bubons et autres apostèmes, de sorte que ces apostèmes extérieurs estoient effects des apostèmes internes.

» La cause particulière et patiente fust la disposition des

corps comme la cacochymie, débilitation et opilation, et pour ce mouroit la populace, les laborieux et ceux qui vivoient mal.»

Est-il aujourd'hui un médecin qui ne préfère à tout ce bavardâge pédantesque l'aveu sincère de son ignorance, en face d'un problème qui dépasserait la portée de la science humaine ?

Quand on considère l'explosion soudaine de cette épidémie, la rapidité de sa marche, on est fort en peine pour reconstituer son itinéraire. La majorité des auteurs admet qu'elle partit du nord de la Chine, d'une contrée nommée Cattay ou Cathay; elle gagna l'Inde, parcourut les Turquies d'Asie et d'Europe, pénétra en Egypte, fut portée en Sicile par des vaisseaux venant du Levant en 1347 ; de là elle parvint par le même moyen à Pise et à Gênes ; les îles de la Méditerranée, la Sardaigne, la Corse et Majorque furent attaquées. Considérant les dates de l'apparition du fléau dans les villes du Comtat Venaissin, du Languedoc, de la Catalogne et de l'Espagne, considérant aussi l'itinéraire précité, nous pouvons émettre trois hypothèses que nous allons discuter : Ou bien le fléau se propagea jusqu'à Narbonne en suivant la côte méditerranéenne, de Gênes à Narbonne, à Barcelone (1), à Valence (2), ou bien

---

(1) Anno dei MCCCXXXXVIII in mensibus marcii, aprilis, madii et junii, et paulo ante et post fuit in terra ista magna mortalitas gentium taliter quod vix de x personis una remansit quia in una die mille persone et plus sepissime in hac villa moriebantur. (Note à la suite du calendrier du livre Veri mineur.)

(2) Estant lo fet en aquest estament, comencá en la ciutat de Valencia la gran mortaldat en lo més de maig del any de nostre Senyor MCCCXLVIII, e cresque entant que ans que fos mijant juny hi moriren tot jorns mes de CCC persones. (Cronica del rey de Aragon D. Pedro IV, el ceremomoso o del Punyalet, escrita en lemosin por el mismo monarca, p. 278.)

la peste fut directement apportée à Narbonne par des vaisseaux gênois ou mayorquais. Ces deux hypothèses peuvent fort bien se soutenir ; d'une part nous voyons dans la première la propagation normale du fléau : Avignon, Montpellier, Narbonne, Barcelone, Valence. D'autre part nous savons quelles étaient les relations commerciales de Narbonne avec Gênes ; d'autant plus qu'en 1347, le Languedoc avait dû s'approvisionner de blé auprès des marchands gênois par suite de la disette qui désola la province. Il est une troisième hypothèse empruntée à Papon, que nous ne pouvons admettre: « Les auteurs qui donnent à la peste cette origine, écrit Papon, cette unité d'action, ce mouvement progressif, ne l'auraient pas fait partir si légèrement du Cattay, pour l'envoyer dans tout le midi de l'Europe, s'ils avaient su qu'elle y était endémique depuis plusieurs siècles, comme elle l'est aujourd'hui à Constantinople ; et qu'avant l'année 1346, en remontant jusqu'à l'an 1301, elle avait signalé ses fureurs au moins dix fois en différentes contrées, dans ce court espace de temps seulement ; et qu'il faudrait, je le répète, supposer à notre marine marchande de ce temps-là un bien plus grand nombre de vaisseaux qu'elle n'en avait, ou supposer nos ports bien plus fréquentés par les étrangers qu'ils ne l'étaient, s'il fallait la faire arriver par un navire turc, arabe, grec ou italien toutes les fois qu'elle a éclaté dans nos climats.

» Quelle idée même ne donnerait-on pas de notre commerce dans le Levant, bien longtemps avant les croisades, si l'on voulait faire entrer les pestes parmi les effets qui prouveraient nos relations commerciales avec les pays soumis à la domination grecque ou ottomane ? L'absurdité de cette idée et le grand nombre de pestes qu'il y a parmi nous viennent à l'appui de ce que je dis dans l'introduction ; savoir, que ce fléau était autrefois indigène et endémique parmi nous. »

Et d'abord est-on convaincu de l'authenticité de toutes les épidémies antérieures? Ont-elles été décrites avec tous les caractères que nous trouverons dans les descriptions de l'épidémie de 1348 ? La léthalité d'une région peut soudainement s'élever à une hauteur prodigieuse sous une autre influence que celle de la peste... ce n'est pas toujours elle qui doit être mise en cause... le typhus, comme le choléra, comme la peste, ont pu faire des victimes dans nos régions. Et sauf les épidémies de 582 à 586, que Grégoire de Tours et ses contemporains qualifient de *peste inguinaire*, nous ne voyons indiqués pour aucune autre les caractères de la véritable peste ! 762 ans s'écoulent, la peste bubonique éclate à Narbonne en 1348 et Papon nous annonce que la peste était endémique dans nos régions ! Non, nous ne pouvons pas l'admettre.

De plus, nous avons vu dans le précédent chapitre combien les relations commerciales de Narbonne étaient fréquentes avec le Levant, avec Gênes, avec Messine. Que nous fait à nous que les vaisseaux turcs, arabes, grecs ou italiens, ne viennent pas souvent à Narbonne ! Les vaisseaux narbonnais vont dans ces divers ports et en reviennent. Nous avons vu aussi que cette ville était devenue riche et opulente précisément parce que ses vaisseaux sillonnaient la mer en tous sens, allaient à Beyrouth, à Smyrne, à Alexandrie, à Damas, à Rhodes, à Messine, à Gênes, porter des draps, du miel, en revenaient chargés de laine, de poivre, de gingembre et de sucre ? Oui, nos ports, et particulièrement Narbonne, étaient très fréquentés par les étrangers, et il n'est pas absurde de croire et d'affirmer que, toutes les fois que la peste a éclaté dans nos climats, elle arrivait apportée par des navires de commerce ! En 1720, à Marseille, lors de l'épidémie qui désola cette ville, la peste y fut importée par des vaisseaux venant des ports du Levant ; elle n'était certes pas endé-

mique en cette région. Elle ne l'était pas non plus en 1348 dans le midi de la France.

Nous avons vu la date de l'apparition de la peste à Narbonne, nous avons essayé d'établir par où l'envahissement de cette région avait eu lieu ; nous devons dès maintenant étudier les caractères et les symptômes de cette épidémie, la plus terrible qui ait eu jamais lieu.

CHAPITRE III

Symptomatologie

Nous ne possédons aucun détail clinique absolument précis sur les symptômes que la maladie présenta à Narbonne, nous sommes persuadé que la description de cette épidémie dans cette ville eût été à peu près identique à celle qu'en ont fait Guy de Chauliac à Avignon et les historiens catalans à Barcelone.

« Nous avons manifestement veu, dit Guy de Chauliac dans sa *Grande Chirurgie* (1), les apostèmes (2) internes

(1) La *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, composée en l'an 1363, revue et collationnée sur les manuscrits et imprimés latins et français par E. Nicaise, Paris, Félix Alcan, 1890. Cinquiesme chapitre : des Apostèmes de la poitrine, p. 167.

(2) Guy de Chauliac définissait ainsi l'apostème :

« Tumeur contre nature en laquelle quelque matière est assemblée faisant réplétion et distention »... « En nostre commune escholé de Montpellier on a accoustumé dire en aultres paroles qu'aucuns apostèmes sont faicts de matière non bruslée ny corrompuë; les autres de la bruslée et corrompuë. » La *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, p. 76 et 78.

estre dangereux en la grande mortalité et telle qu'on n'a ouy parler de semblable, laquelle apparut en Avignon, l'an de nostre Seigneur 1348, en la sixiesme année du pontificat de Clément VI au service duquel j'estois pour lors, de sa grâce et moi indigne.

» Et ne vous déplaise si ie la racompte pour sa merveille et pour y pouvoir pourvoir si elle advenait derechef.

» La dite mortalité commença au mois de Ianvier et dura l'espace de sept mois. Elle fust de deux sortes. La première dura deux mois avec fièvre continuë et crachement de sang. Et ceulx-là mouroient en trois iours. La seconde qui dura le reste du temps avec aussi fièvre continuë et apostèmes, et carboncles (1) principalement aux aisselles et aux aines et on en mouroit dans cinq iours. Et fut de si grande contagion (spécialement celle qui estoit avec crachement de sang) que non seulement en séjournant, ains aussi en regardant l'un la prenait de l'autre, entrant que les gens mouroient sans serviteurs et estoyent ensevelis sans prestres ; le père ne visitoit pas son fils, ne le fils son père ; la charité estoit morte et l'espérance abattuë. »

Don Antonio Bofarull, dans son *Histoire civile et ecclésias-*

---

(1) « Doncques le carboncle, ou braise, ou feu Persien ou sacré (qui sont prins d'Avicenne quasi pour mesme chose) est une pustule phlegmoneuse, s'eslevant en vescies et bruslant le lieu où elle est noire ou cendreuse avec rougeur obscure, et douleur tournoyante et ardeur et vésication à l'entour, de laquelle en se creusant provient une escharre, telle que font venir la bruslure et le cautère..... Et quand il meurit on y voit de chair morte comme escharre, laquelle rejette une ordure visqueuse comme si c'estoient quelques racines et quelques fois il crève en plusieurs lieux puis se réduit en un. » (*Loc. cit.*, p. 98.)

tique du royaume de Catalogne, décrit de la même façon, d'après les anciens auteurs catalans ou andalous, cette épidémie meurtrière :

« La enfermedad que, cuentan los autores, aqueja a Don Alfonso, fue un landre que le salió en el arranque del muslo (el raygal de la cuxa, dice Muntaner). Sabido es que esta palabra «landre» significa glandula, que en Castilla llamaban landre y en otros paises, y sobre todo en Cataluña la glanóla, de la qual murió en 1349 ó 1350 el rey Alfonso XI de Castilla. Como era un contagio traido de Levante por las Cruzadas, nada tiene de particular que casi antes de su mayor desarollo en occidente, produjese algunos casos aislados, debidos sin duda al continuo roce de embajadores y otros enviados en aquella ocasion, con la jente oriental, y de consiguiente es muy posible que nuestro don Alfonso, atendida la corta duracion de su enfermedad, fuese victima nó de un landre ó glandula special, sino de la peste conocida y a por estre nombre, que se iniciaba siempre por una glandula en una coyuntura. Esta enfermedad en la proxima epoca de su desarollo empezaba por una calentura violenta, a la que seguia delirio e stupor e insensibilidad, sin que guardasen siempre el mismo orden estas señales, que la lengua y el paladar se presentaban luego negros y como si fues enquemados y que el aliento despedia un hedor insoportable, que muchos de los enfermos tenian una peripneumonia violenta (inflammacion del pulmon y de la pleura) acompañada de hemorragias prontas y mortales, manifestandose ordinariamente la gangrena por unas manchas negras que salian por todo el cuerpo; que habia casos en que los enfermos no llegaban a estarlo, pues morian el primer dia, de repente y hasta paseando en medio de la calle ; y finalmente que la curacion dependia ó de una casualidad dificil de adivinar, ó del giro que tomaba el

mal por si mismo, como cuando sobrevenian apostemas exteriores, en cuyo caso no corrio y a ningun peligro (1). »

(La maladie, nous disent les auteurs, qui advint à Don Alfonse fut un « landre » qui apparut à l'aine (au sillon de la cuisse, dit Muntaner). On sait que ce mot « landre » signifie petite glande. En Castille on la nommait ainsi, mais dans les autres régions de l'Espagne, et surtout en Catalogne, elle portait le nom de glande. Alphonse XI, roi de Castille, en mourut en 1349 ou 1350. C'était une épidémie apportée du Levant au retour des Croisades, et il n'y a rien d'étonnant qu'avant le moment de son apparition en Occident il se produisît quelques cas isolés, occasionnés sans doute par l'arrivée des ambassadeurs ou des envoyés qui traitaient avec la nation orientale, et il est très possible que notre roi, surtout étant donné la courte durée de sa maladie, ne mourut pas soit d'un « landre » ou d'un bubon spécial, mais bien de la peste qui commençait toujours par une tuméfaction ganglionnaire. Cette maladie, au moment le plus voisin de son apparition, atteignait les malades par une fièvre violente suivie de délire, de prostration et d'insensibilité, sans que toutefois les symptômes gardassent le même ordre d'apparition : la langue et le palais devenaient noirs et comme s'ils étaient enfumés. Une odeur insupportable régnait autour des malades, beaucoup d'entre eux avaient une violente péripneumonie (inflammation du poumon et de la plèvre) accompagnée d'hémorragies promptes et mortelles ; la gangrène se montrait ordinairement par l'éruption sur tout le corps de taches noires. Dans certains cas les malades n'arrivaient pas jusqu'à ce point, quelques-uns mouraient au premier jour de la maladie, subitement et

---

(1) Don Antonio Bofarrul y Broca; *Historia critica civil y eclesiastica de Cataluña*, t, III, p. 599.

presque en se promenant dans les rues. La guérison dépendait d'un fait difficile à comprendre, ou bien par le fait que la maladie disparaissait elle-même, comme, par exemple, lorsque survenaient des apostèmes extérieurs ; dans ce cas on ne courait aucun danger.)

Nous voyons donc décrites ici, de même que dans Guy de Chauliac, les deux formes essentielles de la peste. Les anciens connaisssaient une peste à bubons et à pétéchies et une peste compliquée de phénomènes pulmonaires : cette dernière enlevait presque subitement ceux qui en étaient atteints. Nous pourrions placer ici la Prima Giornata du Decameron de Boccace, les récits de l'Empereur Cantacuzene qui au jour de son sacre à Constantinople voyait emporter sa femme et son fils, le poème de Simon de Covino dont le manuscrit fut découvert par Littré, les écrits de Chalin de Vinario et avec eux tous ceux des chroniqueurs de l'époque parmi lesquels Frari, Froissart et bien d'autres (1). En son style de

---

(1) Il existe un grand nombre d'ouvrages anciens traitant de la peste. La plupart ont été imprimés.

Alexander Benedictus. Fin du xve siècle. Italie.
Benedictus Norsia. Milieu du xve siècle.
Philipus Berwaldus. id.
Johannes Salicerus. 1440-1524.
Valescus de Taranta. Montpelliérain (1401-?)
Franciscus de Villabos.

Tous ces traités ont été imprimés.

Inédits en manuscrits, d'autres existent.

Magninus de Milan. xive siècle.
Morrinus de Berris à Spolete. xive siècle.
Johannes Jacobi, de Montpellier. xive siècle.
Petrus de Pulchro-visu à Toulouse. xive siècle.
Johannes de Tornamira. Montpelliérain.

Nous tenons tous ces renseignements de M. le docteur Pansier,

conteur populaire, Guillaume de Machaut nous a laissé une description pittoresque et courte de cette terrible épidémie : nous ne pouvons résister au désir que nous avons de la reproduire ici :

Heurent les gens opinion
Que corrompus en devenoient
Et que leur couleur en perdoient
Car tuit estoient maltraitie
Descoulure, deshaitie.
Boces avoient et autres mos
Po osoient à l'air aler
Ne de pres ensemble parler
Car leurs corrumpues alaines
Corrumpoient les otres saines.
. . . . . .
Et ne gisoient que trois jours
Ou moins, c'estoit petit secours
Et maint en y ot vraiment
Qui mouroient soudainement
Car ceuls meismes qui les portoient
Au moustier pas ne revenoient.
. . . . . .
Et les getait-on en grans fosses
Tous ensambles et tous morts de bosses.

Simon de Covino, qui vivait et écrivait à Montpellier, nous permet par son témoignage d'établir une physionomie aussi exacte que possible de l'épidémie : « Une douleur brûlante, dit-il, naît tantôt dans l'aine, tantôt sous les aisselles ou se propage dans la région précordiale. Des fièvres mortelles

---

d'Avignon, que nous sommes heureux de pouvoir remercier de l'amabilité avec laquelle il se mit à notre disposition pour les recherches bibliographiques.

s'emparent des parties vitales, le cœur et le poumon sont totalement infectés ; les voies respiratoires ont horreur de ce virus, aussi les forces tombent subitement et le malade ne peut supporter ce fléau que pendant peu de jours... le visage pâlit, la rougeur de la face prend une teinte foncée, à peine est-il un seul être vivant sur lequel la pâleur n'ait pas marqué une empreinte. Il suffit de voir la figure des hommes et des femmes pour y lire la funeste écriture et le coup qui les menace ; cette teinte pâle annonce le trépas qui s'approche, et avant le jour fatal la mort semble assise sur le visage. On a éprouvé que, lorsque la peste commence dans une maison, à peine un seul des habitants échappe-t-il. La contagion est telle, qu'un malade infecte tout le monde. Ceux qui s'efforcent d'administrer aux malades les secours ordinaires en sont les victimes. Il en arrive autant aux prêtres, médecins sacrés des âmes, qui étaient saisis de la peste pendant l'administration des secours spirituels ; et souvent par le seul attouchement, ou par le seul souffle de la peste, ils périssaient plus vite que les malades qu'ils étaient venus secourir. Les vêtements étaient regardés comme infectés, et tout le mobilier était suspect. Celui qui était mal nourri d'aliments peu substantiels tombait frappé au moindre souffle de la maladie ; le vulgaire, foule très pauvre, meurt d'une mort bien reçue, car pour lui vivre c'est mourir :

Grata morte cadunt, quia vivere tallibus est mors.

« Mais la Parque cruelle respecte les princes, les chevaliers, les juges ; de ceux-là peu succombaient, parce qu'une vie douce leur est donnée dans le monde... Le nombre de personnes ensevelies fut plus grand que le nombre même des vivants ; les villes sont dépeuplées, mille maisons sont fer-

mées à clef, mille ont leurs portes ouvertes et, vides d'habitants, sont remplies de pourriture. »

Nous retrouvons ces mêmes symptômes décrits d'une façon plus scientifique et plus médicale dans le texte d'une consultation d'un praticien de Montpellier parue dans la thèse de Michon. Le roi Philippe de Valois, justement préoccupé pour ses sujets de la gravité et des conséquences de cette terrible épidémie, s'adressa aux médecins de France et leur demanda de vouloir bien indiquer en quelques lignes quel leur paraissait être le meilleur traitement de cette maladie ; deux de ces consultations médicales, pièces très importantes pour l'histoire de la médecine au moyen âge, nous sont seulement parvenues. Elles ont été publiées pour la première fois, nous l'avons déjà dit, dans la thèse inaugurale du docteur Michon. L'une de ces pièces est *Tractatus de epidymia per collegium facultatis parisiensis ordinatus*. La seconde, qui nous intéresse plus spécialement, porte comme titre : *Tractatus de epidymia a quodam practico de Montepessulano*. Et voici, d'après ce praticien montpelliérain, les symptômes qui caractérisèrent cette maladie :

« Et tunc cor calefit, et fit febris pestilens, et ex illa febre moventur humores terminantes per apostemata, aliquando exteriora, aliquando interiora, quæ sunt aliquando humorosa et aliquando ventosa. Et tunc cerebrum compatiens cordi, propter suum motum et spongiositatem suam, attrihit humiditatem suam ventosam et venenosam a pulmone quam cerebrum mittit aliquando per aures ; et tunc sentitur strepitus magnus quasi frangetur ostium ; et est prima ventositas quæ non potest exire. Tunc autem ægri cito moriuntur post ; et aliquando cerebrum expellit hanc ventosam et venenosam materiam per nervos opticos, concavos ad oculos, et tunc æger est in agone, tenens oculos quasi non possent moveri de loco ad locum et ibi prima ventositas recepit proprieta-

tem mirabilem, quæ, sic stans et permanens, continuo fit ille spiritus toxicus et querit habitaculum in aliqua natura in quam possit intrare et quiescere. »

On le voit donc, les symptômes, les phénomènes morbides de l'épidemie de peste de 1348 étaient à certains égards identiques, mais avec des modifications qui dépendaient, nous n'en doutons point, des pays où elle éclatait, ainsi que de la saison régnante. A Narbonne, devenu pays à marais, elle éclata au printemps, ou tout au moins dans les premiers jours de cette saison, puisque, s'il faut en croire les *Chroniques de saint Paul,* la peste apparut dans la première semaine du Carême. Et tenant compte de la position maritime, du climat paludéen récent de cette ville, nous pouvons facilement décrire d'après les anciens auteurs, mais non point d'après des auteurs narbonnais, puisqu'ils ne nous ont rien laissé à ce sujet, les symptômes que revêtit la peste à Narbonne.

Depuis quelques jours, il n'était question dans la ville de Narbonne que d'une extraordinaire et terrifiante maladie : des ouvriers teinturiers, employés aux usines situées le long de l'Aude, avaient été frappés soudain au milieu de la santé la plus vigoureuse. Ils avaient été obligés d'interrompre leur travail, et, rentrés dans leur foyer, ils avaient été emportés trois ou quatre jours après ; les trois enfants de l'un d'eux avaient présenté les mêmes phénomènes que leur père et étaient morts à peu de distance l'un de l'autre. Et voici que dans le même quartier d'abord, puis dans tous les autres points de la ville, dans le Bourg comme dans la Cité, de nouveaux cas mortels étaient connus ; c'étaient surtout les gens du peuple qui étaient atteints ; les médecins appelés et surmenés de besogne assistaient sans pouvoir faire plus à la marche inexorablement fatale de la maladie, et tous se retiraient

bientôt, cédant la place aux prêtres qui apportaient aux mourants les suprêmes consolations et le Saint Viatique. Un de ces médecins, après une journée passée à visiter de nombreux malades, était rentré chez lui ; une violente fièvre s'empare de tout son être, ses dents claquent, une sueur froide inonde son corps... ; la gorge sèche, il éprouve une soif intense ; tout brisé de fatigue il va prendre quelque repos, et abondamment il saigne du nez... sa face est soudain devenue pâle verdâtre ; sur sa poitrine, sur son abdomen, par places, des teintes livides ont apparu. Malgré la stupeur dans laquelle il est plongé, il a nettement conscience de la gravité de son état. Dans les aines, une douleur d'abord faible, puis lancinante, apparaît..., il palpe... et perçoit une tuméfaction ganglionnaire. Il ne doit pas en douter : il est atteint par le terrible fléau qui sévit sur la ville ; et son intelligence s'obscurcit, la fièvre redouble, le délire apparaît effrayant... des suffusions sanguines ont remplacé les teintes livides, et son corps est marbré de taches noires ou rougeâtres. Voilà qu'il porte ses mains sur la région précordiale, il semble étouffer, il ne peut respirer qu'avec très grande difficulté... il fait des efforts de toux et, à ses lèvres, un flot de sang monte ; plusieurs fois de suite il crache le sang et son délire persiste toujours. Soudain, le moribond semble se calmer ; en effet, il ne bouge plus ; ses bras, jusqu'à présent sans cesse agités, sont ballants le long de son corps ; il paraît ne plus entendre la voix de ses enfants qui l'appellent, douloureusement impressionnés par le spectacle auquel ils ont assisté, témoins stupéfaits. Sa femme, que ne trompe pas ce repos trop profond, a fait appeler un médecin ami, et, quand ce dernier arrive, l'état comateux dure toujours ! Les ganglions inguinaux, gros comme de petites noix, sont encore durs ; ils n'ont aucune tendance à se ramollir, et, victime obscure de son devoir, le médecin succombe aux atteintes de la peste noire !

D'autres malades, le petit nombre au début, s'étaient alités saisis de fièvre et de céphalagie. Les « Bosses », suivant l'expression populaire, s'étaient montrées aux aines, aux aisselles ; des vomissements avaient précédé une diarrhée jaunâtre et fétide ; puis après six jours de cet état une poussée plus violente de fièvre avait eu lieu et leurs bosses s'étaient ramollies ; la peau qu'elles distendaient avait rougi, puis noirci... elle avait laissé issue à un pus sanieux et la bosse s'était vidée laissant un horrible ulcère aux bords déchiquetés. Ces malades répandaient une odeur infecte, et si aucune âme charitable ne se trouvait dans leur entourage, prête à se dévouer pour les panser, ceux-là aussi quittaient rapidement la vie et restaient des jours entiers dans leur demeure sans qu'on s'aperçût de leur mort !

Cette description clinique rétrospective ne saurait avoir un grand intérêt ; elle nous permet seulement d'établir l'identité de l'épidémie de 1348. Cette épidémie, diversement nommée par tous les auteurs : peste noire, pestis inguinaria, grande mortalité, mal des aines, mortalité des Boces, ne peut être autre chose que la terrible maladie due au bacille de Yersin. Ce fut une peste à bubons absolument identique à celles qui éclatèrent plus tard en 1560 dans le Languedoc, en 1629 à Montpellier, et que décrivit le professeur Ranchin, en 1720 à Marseille, en 1879 à Astrakan, où le docteur Proust eut l'occasion de reconnaître toutes les manifestations de la véritable peste à bubons, de la peste inguinale du moyen âge !

On pourrait cependant admettre qu'elle fut compliquée de typhus ; la guerre était universelle : en Syrie, en Hongrie comme en Allemagne, au nord de la France comme en Guyenne et en Languedoc, des armées étaient mobilisées et des hommes s'entre-tuaient... Harassées de fatigues et de

privations, ces troupes que ne réconfortait pas une excellente hygiène générale constituaient le meilleur terrain de culture pour le typhus, aussi contagieux que la peste. Faudrait-il pour ces raisons généraliser et dire que la peste noire de 1348 fut une association de peste et de typhus ? Nous n'irons point jusque-là, et nous admettrons seulement que le typhus put sévir concurremment avec la peste en certains points du monde, mais non en tous. Les populations languedociennes avaient eu à subir les terribles conséquences de la guerre contre les Anglais. Le comte d'Erby (de Derby) guerroyait en Lauraguais et les villes du Languedoc en 1346 avaient mis sur pied « tout ce qu'elles purent de gens de guerre et les firent aller au camp d'Aiguillon ». Le pape Clément VI, par de sages négociations, fit conclure en 1347 une trêve et les soldats purent rentrer dans leurs foyers, affaiblis, exténués et tous dans un état de moindre résistance organique. En réalité cependant la guerre n'avait pas cessé dans nos régions. Pierre Andoque, conseiller du Roy au sénéchalat et siège présidial de Béziers, écrivait en 1648 une histoire du Languedoc (1) : il raconte que, pendant la trêve obtenue par Clément VI, un chef de bande, un nommé Bacon, un Languedocien, surprit le château de Goubome aux Anglais, retint prisonnier le seigneur qu'il y trouva dedans jusqu'à ce qu'il lui eût remit 24.000 écus pour sa rançon, et, ajoute le conseiller du Roy : « Durant toute la trêve il ne cessa de faire des vols et des ravages tout à l'entour. » Nous pouvons donc croire sans difficulté que, même à Narbonne, on ait pu observer des cas de typhus au milieu de très nombreux cas de peste classique.

---

(1) *Histoire du Languedoc avec l'estat des provinces voisines*, par M. Pierre Andoque, conseiller du Roy au sénéchal et siège présidial de Béziers. Béziers, 1648, p. 396-399.

Dans les régions maritimes, les accidents pernicieux de la malaria ont pu ainsi éclater en même temps que la peste ; le syndrome algide caractérisé par la pâleur cyanique avec froid glacial de la surface du corps est quelquefois décrit par les chroniqueurs, et dans la peste, maladie fébrile, si nous avons rarement une hyperthermie excessive, nous avons aussi rarement de l'hypothermie superficielle ou centrale. S'agissait-il d'algidité cholérique ou d'algidité pernicieuse ? Autre question pleine d'intérêt qui surgit et que nous sommes obligé de laisser sans réponse vraiment précise. Et, ne voulant pas conclure nettement, nous dirons que dans les pays à paludisme la peste a pu facilement se compliquer d'accidents pernicieux !

D'ailleurs les médecins de l'époque connaissaient fort bien la peste, et, sauf la notion de spécificité microorganique, nous n'avons rien ajouté à leur connaissance. Paul d'Egine appelait « peste » un ensemble de symptômes intestinaux, diarrhée, coliques, qui pouvait souvent se compliquer par l'apparition de bubons, de charbons, d'exanthèmes, de sueurs profuses ; il rangeait dans cette catégorie beaucoup de maladies contagieuses, pernicieuses et meurtrières. Hippocrate, Galien, Arétée décrivaient sous ce même nom une maladie spéciale nettement définie par plusieurs caractères.

« Debet [ergo] primum esse popularis. Hujus classis est pestis morbus qui aliquando est fera bellua integras civitates, regiones pluraque regna devastat. »

Voici la notion épidémique connue : la peste doit frapper un grand nombre d'individus à la fois ; non point seulement les classes déshéritées... mais l'ensemble des gens qui composent un peuple, une ville, un royaume.

« Secunda verò est [conditio] ut sit morbus acutus. »

Par ces mots « Morbus acutus », il ne s'agissait pas de maladie évoluant rapidement, de maladie dont la crise

avait lieu du septième au quatorzième jour ; il s'agissait aussi d'une maladie très sérieuse et très dangereuse.

« Itaque ex hac Galeni doctrina, quam refert Archigeni et propter eam eum laudat, colligere licet morbos vocare acutos non solum propter celeritatem motus, sed propter labores et pericula quæ statim adjuncta habent.....Pestem esse morbum contagiosum maxime lethalem, fere semper cum febre continua eaque putrida, exanthematis, carbunculis aut bubonibus advenientem, ostentum est. »

Telle est la description clinique que les anciens faisaient de la peste. Et, revenant sur nos pas, nous pouvons comparer la définition actuelle que nous lisons dans les livres classiques avec celle que nous trouvons dans les traités des premiers médecins ; pour eux la peste était une maladie épidémique, contagieuse, aiguë, fébrile, caractérisée par des éruptions diverses et par l'apparition de fluxions ganglionnaires à pronostic presque toujours fatal. Nos auteurs classiques contemporains écrivent que la peste est une maladie infectieuse, épidémique, caractérisée par des bubons, des pétéchies et un état général très grave. Ils ajoutent que cette maladie fébrile, dont la prostration et la tuméfaction douloureuse des ganglions sont les principaux caractères, est due à un micro-organisme spécifique : le bacille de Yersin et Kitasato. L'épidémie qui ravagea le monde entier en 1348 était donc bien la peste. Avant nous, un grand nombre d'auteurs (1), et en

---

(1) Sprengel, *Histoire de la Médecine.* — Ozanam, *Traité des maladies épidémiques.* — Philippe, *Histoire de la peste noire.* — Littré, *Médecine et Médecins.* — Michon, *Documents inédits sur la grande peste de 1348.*—Cependant certains auteurs, parmi lesquels Anglada (*Etude sur les maladies éteintes et sur les maladies nouvelles*), ont voulu faire

particulier M. Michon, l'avaient nettement établi ; nous n'y insisterons pas davantage.

---

de la peste noire une maladie sans analogie dans le passé et disparue depuis le quatorzième siècle. Malgré la haute autorité du professeur Anglada (de Montpellier), nous ne pouvons nous dispenser, avec les autres auteurs, de reconnaître dans la peste de 1348 la véritable peste d'Orient.

CHAPITRE IV

Traitement

Devant ce fléau meurtrier, en présence d'une telle calamité, que firent les pouvoirs publics? Que firent les praticiens narbonnais? Nous n'avons pas besoin de documents pour affirmer que les pouvoirs publics durent s'émouvoir. C'est ce qu'ils font à peu près toujours, et ils croient avoir fait assez lorsque leur cœur a été touché, plutôt de terreur que de charité. A Narbonne, un des consuls ne trouva rien de mieux, en présence de l'épidémie qui s'annonçait meurtrière et terrible, que de faire construire une grande quantité de cercueils; c'était fort bien pensé, et cependant il faillit être lapidé par le peuple. On conçoit aussi sans peine que les consuls n'étaient pas de par leur titre préservés de l'atteinte du fléau. A Béziers, Mascaro rapporte que les consuls moururent tous à la fois et que la maison commune se trouva complètement déserte : sans le dévouement d'un bourgeois qui prit l'initiative de nouvelles élections, la cité n'était plus adminis-

trée ; et alors comment délibérer, comment prendre des mesures préservatrices lorsque la mort les guettait aux portes ou au sein même de l'assemblée ? A Montolieu, les consuls écrivaient au roi pour lui demander la permission d'acheter un un champ afin de pouvoir agrandir le cimetière qui n'était pas suffisant. A Rodez, les consuls s'occupent de faire construire un hôpital pour les pestiférés. A Limoux, les impôts ne rentraient plus, faute de contribuables ; d'accord avec l'archevêque d'Auch, ils établissent de nouveaux impôts, particulièrement sur la vendange. Aux portes de Narbonne on avait établi des postes armés ; il était interdit à un inconnu de pénétrer dans la ville ; si on était autorisé à entrer, on était fouillé des poches jusqu'aux revers ; si par hasard vous étiez porteur d'une poudre ou d'un onguent, vous étiez immédiatement signalé à l'autorité compétente qui vous faisait avaler ce qu'on avait trouvé sur vous de peur que ce ne fût du poison ! Excellent moyen prophylactique surtout dans une époque où on était hanté par la peur d'être empoisonné par les juifs ou les lépreux.

Quant aux médecins, nous en sommes persuadé, ils firent leur devoir. Guy de Chauliac cependant nous dit : « Cette-cy [estoit remédiable] en nul. Parquoy elle fut inutile et honteuse pour les médecins, d'autant qu'ils n'osoient visiter les malades, de peur d'estre infectés, et quand ils les visitoyent n'y faisoyent guières et ne gagnoient rien, car tous les malades mouroient, excepté quelque peu sur la fin, qui en eschappèrent avec des bubons meurs. » Cela ne nous semble point du tout en conformité avec les traditions d'honneur et de dévouement du corps médical. Que quelques médecins affolés et terrifiés aient pu oublier un moment leur rôle et leur vocation, cela se peut : la chair est faible et l'esprit est prompt. C'était l'infime minorité, nous en sommes convaincu, et, si tous ne prodiguèrent pas leurs soins dévoués aux malades,

c'est que la plupart avaient vu l'inutilité de leurs efforts et la vanité de leur dévouement. Que pouvaient-ils faire, en effet, appelés auprès des moribonds que le mal avait frappés quelques heures auparavant ?... Ils constataient les progrès de la maladie... Les moyens thérapeutiques à leur disposition étaient dans beaucoup d'autres cas restés sans effet... le fléau était un châtiment du ciel, et une teinte de fatalisme imprégnait leurs pensées... On ne peut en vouloir à ces hommes, mais nous ne pouvons non plus dire comme Guy de Chauliac qu'ils ne firent pas leur devoir ; ils firent tout ce qu'ils pouvaient faire, c'est déjà beaucoup. Contrairement au médecin de Clément VI, tous les chroniqueurs nous apprennent que les « Mires » étaient surmenés de travail, ne pouvaient suffire à leur besogne et que beaucoup d'entre eux ne furent point épargnés par le fléau. Dom Polycarpe de la Rivière, dans son *Histoire d'Avignon*, loue les médecins de cette ville et en particulier « Monsieur Guido Chauliac, prebstre, médecin et chirurgien, homme fort retord pour le secours des poures malades pestiférés. Il se comporta fort honnestement au secours des malades..... Il est digne d'être loué à jamais pour ses qualités et pour le grand et fidèle service qu'il a fait aux malades de la peste. » A tous ces médecins dont nous parlent les chroniqueurs et dont l'histoire ne nous a point laissé les noms, à ceux-là qui combattirent courageusement le fléau au mépris de leur vie, qui essayèrent d'arracher à la mort leurs compatriotes et qui le firent avec d'autant plus de mérite qu'ils savaient fort bien l'inutilité de leurs efforts, à ceux-là qui périrent glorieusement quoique obscurément, nous adressons un souvenir ému ; leur conduite ne doit pas nous étonner : c'étaient des médecins... Ah ! ils ne recherchaient pas, comme nous l'avons vu faire à certains économes ou administrateurs d'hôpitaux, lors d'une épidémie récente et toute bénigne, à faire orner leur boutonnière d'une

médaille dite des Epidémies ; le sentiment du devoir accompli suffisait à les récompenser, et nous avons toujours vu le corps médical ne point faillir à ces glorieuses traditions. Vie d'abnégation, vie de dévouement, telle était jadis la vie médicale, telle elle est encore pour beaucoup. Telle nous la considérons... la satisfaction de notre conscience sera notre meilleure et plus précieuse récompense ; nous laisserons volontiers aux parasites de la médecine la recherche des honneurs et des distinctions honorifiques... Nos devanciers nous ont légué un assez merveilleux patrimoine d'honneur, c'est à nous de le conserver intact. Vous excuserez, mes chers Maîtres, cette digression : fils et frère de médecin, nous avons au cœur l'amour de cette belle et noble profession, et nous avons le désir de la voir planer au-dessus de toutes les autres.

A côté des médecins, les religieux de divers ordres se dévouèrent pour porter secours aux pestiférés. Dans bien des paroisses, nous dit le continuateur de Guillaume de Nangis, les curés épouvantés s'en allaient, confiant l'administration des sacrements à quelques religieux plus hardis.

Dans toute la France, l'ordre des Frères mendiants se distingua. A Carcassonne, à Narbonne, les communautés fournirent un nombre considérable de victimes qui souvent étaient frappées dans la demeure de celui qu'ils allaient secourir. Les saintes Sœurs, nous dit encore le continuateur de Guillaume de Nangis, « ne craignant point de mourir, agissaient en toute douceur et humilité sans songer à la gloire du monde, et un grand nombre d'entre elles, rappelées par la mort, reposent maintenant en paix avec le Christ. » Dès qu'on les appelait, elles accouraient, elles prodiguaient les soins les plus répugnants aux malades, et, dans les maisons où toute une famille était atteinte par le fléau, elles subvenaient à tous les besoins, donnaient à boire à ceux que la fièvre torturait, essuyaient le sang que crachaient les uns, pan-

saient les bubons des autres, épongeaient le pus des « bosses » fistulisées. Admirable dévouement que l'on ne peut retrouver que chez ces saintes femmes !

Mais quelle était la thérapeutique en usage à cette époque ? Nous conclurons encore pour Narbonne du général au particulier. Nous pourrons ainsi nous faire une idée de la façon dont les médecins narbonnais traitèrent les malheureux atteints de la peste. Guy de Chauliac, à Avignon, un Praticien montpelliérain, les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, ont dans leurs ouvrages ou dans les consultations demandées par Philippe de Valois, roi de France, indiqué les mesures destinées à limiter le fléau et les remèdes usités en pareil cas.

Il est ici nécessaire d'établir une division essentielle. Dans un premier paragraphe nous envisageons la question matière médicale proprement dite, et nous verrons que les remèdes employés contre la peste en 1348 étaient à peu de chose près les remèdes employés par les médecins arabes. Dans un second paragraphe nous insisterons surtout sur la prophylaxie, et même sur la thérapeutique pathogénique (1).

Dans la consultation des professeurs de la Faculté de Médecine de Paris nous ne trouvons aucun renseignement sur le traitement usité en présence d'un pestiféré (2). Au contraire, le praticien de Montpellier nous donne une infinité de

---

(1) Par ces mots de thérapeutique pathogénique le professeur Bouchard entend la méthode qui s'attaque aux causes connues ou inconnues de la maladie. Les médecins de 1348 firent de la thérapeutique pathogénique ; mais ce fut surtout le peuple qui employa cette méthode, et nous verrons comme.

(2) Le manuscrit publié par Michon ne serait pas complet. Dans la bibliothèque d'Erfurt, le docteur Schum aurait retrouvé le manu-

détails pour le moins intéressants : « Primo igitur necessarium est conservare et sanare stomachum ab illo crudo et vitioso humore per medicinam in eo gradu sibi contrariam, sicut piper nigrum quod ad hoc proprium est, et contra ventositatem ab illo humore generatam, per medicinam et in eo de gradu sibi contrariam, sicut est cuminum. Ex quibus duabus speciebus quæ ad hoc quod diximus fortius operatur, solum compositum elicimus ; ex quibus fit pulvis quo uti jubemus in omnibus cibariis et condimentis et salsis, via medicinæ et non cibi, quia aliter ultra modum calefaceret et fieri posset febris. Cavendum est autem valde ne initio temporis febris generetur ex quacumque causa. Pulvis nam dictus a proprietate stomachum mirabiliter confortat, et orificium nervosum ejusdem, quod miro modo in isto casu necessarium est, et canales pulmonis aperit et contenta in eodem pulmone consumit, et grossas ventositates attenuat ratione cumini, quod fortius operatur adhuc quam medicamenta, excepta ruta. Sed ruta habet plurima vitia, cur ea non utamur : in casu illo item etiam de electuario quod dicitur diatritum pipereum, ad modum castaneæ mane uti jubemus tempore hyemis et veris. Pulvis prædictus sic fit : piper nig., cumin elect. ãã ʒ j de quo utatur sanus vel lapsus et pinguis et plethoricus. Sed macilenti et colerici non repleti utantur prædicto pulvere, ponendo de pipere minus per medicinam et duplex pondus de cumino. »

---

scrit entier intitulé : *Tractatus de Epidymia, sive compendium per magistros de Collegio facultatis medicorum Parisiensis ordinatum.* On y traite non seulement des moyens de se préserver de la peste, mais aussi des moyens de la guérir. Au texte de Michon manquerait toute la première partie du traité qui comprend les remèdes curatifs au moyen des médicaments « de remediis curativis per medicinalia ».

Il nous donne là la composition d'une poudre ou d'un électuaire qui pourrait être considéré comme une panacée : Parties égales de poivre noir et de cumin ; et de cet électuaire, nous le voyons, l'homme bien portant comme le pestiféré pouvaient en prendre ; il préservait l'un, il guérissait l'autre ; les maigres, les personnes à tempérament sanguin en pouvaient aussi bien user ; cependant ceux qui étaient doués d'un tempérament bilieux devaient prendre cette poudre composée de moins de poivre et d'un double poids de cumin. Le Praticien de Montpellier agissait surtout sur l'état général et remplissait ainsi une des indications des maladies infectieuses ; le sérum de Yersin n'était point encore connu ! Ce brave praticien nous indique même le mode d'emploi, il étudie aussi l'action physiologique de ces deux substances ; nous avouons notre impuissance à comprendre comment un mélange de poivre et de cumin peut arriver à faire dilater les bronches... mais... autres temps... autres explications physiologiques ! La médecine, au dire de Molière, avait changé en 50 ans ; elle a eu le temps de changer plusieurs fois depuis l'année 1348.

Guy de Chauliac, dans sa *Grande Chirurgie*, que nous avons souvent mise à contribution, nous donne de véritables indications sur le traitement de la peste. « Pour la curative [cure] on faisait des saignées et évacuations, des électuaires et syrops cordials. Et les apostèmes extérieurs estoient meuris avec des figues et oignons cuits, pilez et meslez avec du levain et du beurre, puis estoïent ouverts et traitez de la cure des ulcères... Les carboncles estoient ventousez, scarifiez et cauterisez. » Que dirons-nous de ce traitement ? Guy de Chauliac atteint de la peste se traita de cette façon : écoutons-le : « Ce néantmoins vers la fin de la mortalité, ie tombay en fièvre continue, avec un apostème à l'haine et maladiay près six semaines et fus en si grand danger que tous mes compagnons

croyoient que ie mourusse : mais l'apostème estant meury, et traité comme i'ay dit, i'en eschappay au vouloir de Dieu. » Cette observation nous rappelle la phrase d'Ambroise Paré : « Je le pansai, Dieu le guérit ! » Dans tous les documents que nous avons sous les yeux nous ne voyons mentionnée aucune différence de traitement pour les deux formes de la peste que tous les auteurs décrivaient. On nous indique un traitement médical et un traitement chirurgical, mais pas plus. Quand un médecin était appelé auprès d'un pestiféré, il devait se contenter de prescrire des soins hygiéniques généraux de propreté et d'aération, il se rendait compte de l'état des ganglions, et, ayant à sa disposition plusieurs procédés pour faire « meurir l'apostème », il les ordonnait... il essayait par des préparations stimulantes de soutenir l'organisme atteint, et il se retirait : ayant conscience de la faiblesse humaine et se rendant compte de la difficulté de son œuvre, il se disait comme ses confrères de Paris : Non omnia, ut vellemus elucidare possumus, cum de eis certa ratio et omnino perfecta cognitio inveniri non possit ! Il ne nous est pas donné comme nous le voudrions d'éclaircir toutes les difficultés de notre profession, puisqu'elles sont de celles dont on ne peut découvrir ni la raison certaine ni la connaissance absolument complète.

Si nous abordons maintenant la prophylaxie en usage contre l'épidémie de 1348, nous verrons combien de procédés médicamentaux ont été ordonnés. Nous croyons devoir reproduire ici une partie des conseils formulés par la Faculté de Médecine de Paris :

« Medicinarum præsentis epidemiæ in regimine præservatio appropriatarum quædam cadunt in genus ciborum et medicamentorum simul, sicut acetum et lac acetosum, acedula et similia : quædam vero in genus medicamentorum tantum ingrediuntur, sicut bolus armena, terra sigillata, agaricus,

tyriaca et similia ; et inter illas de aceto primitus est dicendum. Aceto enim in cibo et potu uti in tempore epidemiali est nocumenti ipsius securatio. Omni igitur comestione tempore epidemiali aceto est utendum, nec solum via cibi, verum etiam via medicinæ; utraque enim qualitate hujus putrefactioni et corruptioni resistit. Unde aliqui volunt quod panis cum aceto modico condiatur ; proficit enim mane sumere bolum panis in aceto instinctum, vel in aqua et aceto, vel in vino et aceto ; quia acetum ipsi stomacho affert quandoque nocumentum, corrigatur ejus malicia cum cinnamomo vel cum aqua masticis, quod ipsius reprimit maliciam, ipsum stomachum confortando..... Habentes etiam pectus debile et stomachum ipso minus utantur. Si etiam in eo radices capparis condiantur via medicinæ specialiter esset juvamentum. Et non solum acetum vini est juvamentum, verumetiam acetum mali granati, etiam aqua limonum et similia. Amplius est considerandum quod utentes grossis cibariis, et juxta malas aquas habitantes fortes et robusti qui vinum paucum vel nullum bibunt, quandoque alliis uti possunt et specialiter in hyeme quoniam calefaciunt humores frigidos et incidunt, grossos removent etiam aquarum malitiam medicatam modificant ; et sunt tyriaca ad omne genus veneni. Caveant tamen ab eis habentes caput debile et delicate viventes, qui est plurimum corporalia sustinent incommoda ; quia allium omnem ægretudinem commovet ad quam corpus est paratum. Amplius lac acetosum plurimum convenit specialiter in regimine curativo et in æstate : est enim frigidæ et siccæ complexionis de quo dicit Avicenna : quod cæpa minutiva incisa et mane commesta, lacte sorbito, maliciam removet venenorum. Amplius acetosa confert apostematibus epidemiæ quæ subito interficiunt, morbillis atque variolis : sed omnem modum exibitionis in præservativo regimine et curativo.

» De remediis aliis præservativis, quæ sola in genus medi-

camentorum ingrediuntur quædam sunt simplicia, quædam composita. De simplicibus vero primitus est dicendum, et primo de bolo seu diluto armenico (1). Experimento enim habemus quod mirabiliter confert epidemiæ ; et plures quidem sanati a pestilentia magna propter consuetudinem bibendi ipsum cum vino subtili ; nunquam visus est aliquis utens ipso assidue, qui non liberaretur ab epidemia, auxilio Dei et potentia ejus ; et si bibatur in febre actuali pestilentiali cum julep et ptisanna et aceto, vel cum vino subtili et aqua rosarum in mane exibeatur ut perducat id ad cor ; et sit dosis ejus drachma una vel ℥ i (une demi-once) ad plus cum ʒ (une once) boni vini.

» Amplius terra sigillata in tempore pestilentiali magnum præstat juvamentum ; habet enim proprietatem mirabilem lætificandi et confortandi cor cum tyriacitate manifesta, propter quod cunctis obviat venenis, sive ante venenum, sive post assumpta.... Medicinæ vero laxativæ quibus debent corpora purgari non careant ut plurimum agarico : .... Smaragdus est etiam insignis medicina contra omne venenum. De compositis autem medicinis ad hanc intentionem est tyriaca magna post decem annos suæ confectionis, de qua omni quindena vel mense silicet ʒ j vel circiter, cum duabus unciis vini boni odoriferi, purgatione universali primitus facta, exibeatur ; post cujus receptionem non recipiatur cibus usque celebrata in omnibus membris digestione cum completur in spatio novem horarum. Multum enim resistit putrefactioni

---

(1) Le Bol d'Arménie n'était qu'une terre argileuse tirée de Perse et d'Arménie, qui devait sa couleur rouge à de l'oxyde de fer. (*Dict. de mat. méd.* de Mérat.) Galien, avant de le préconiser comme un puissant antipestilentiel, en faisait grand usage à titre d'astringent et de dessiccatif dans le traitement des plaies et ulcères.

in tempore epidemiali : in ægris vero cum aqua buglossi. Idem etiam de mithridato est dicendum. Electuarium etiam valens contra timorosos, tristes, curiosos (id est curis anxios) debilium spirituum, cardiacis, syncopisantibus, convalescentibus subveniens, reliquias humorum, nocivorum et cibi corrupti venenosi corrigens, a peste epidemiali et aere venenoso, nec non a febre correptis præservat. Approbantur etiam plurimum pillulæ de aloe mirrha et crocco. Dixerunt enim quidam antiquorum quod unquam viderunt aliquem utentem hac medicina qui non liberaretur et præservaretur ab epidemia, et nunquam fuit inventa medicina sibi comparanda, sic laudabilis et experta ; et sit earum dosis duorum scrupulorum vel circiter ʒ j et cum vino recipiantur in sero bis vel ter in septimana..... Amplius syrup de succo acetosæ et acetositas citri, et malorum granatorum acidorum plurimum conveniunt in febre pestilentiali et præsertim in æstate venenosa.

» Præterea summum studium adhibeatur in confortatione cordis et membrorum principalium, in quibus est minera virtutum, specialiter cum cordialibus medicinis quæ a tota specie veneni resistunt et odorent aromatica in quibus sint aromaticitas et confortatio. Præservari igitur volentes odorent in æstate aromatica frigida, ut rosas, sandalos, nenuphar, acetum, aquam rosarum, trociscos de camphura cum quibus etiam cor epithemetur. In hyeme vero aromatica calida, ut lignum aloes, ambram galliam muscatam ponunt, ambræ et similia et utantur electuariis cordialibus et trociscis.

» Habeant insuper potentes vestes scallatas, vel sericas et camisiæ eorum cum aromaticis conserventur.

» Amplius iter agentes per aerem nubilosum et fœtidum, quanto minus poterunt de aere attrahant, meatusque aeris quanto plus potuerunt obturant. Poma etiam odorifera artificialiter composita secum deferant, sine quibus nec medicus, nec alius ad infirmos de hujusmodi pestilentiali

morbo accedere præsumat ullo modo. Est etiam summopere observandum ut sani ab omnibus ægrutidunibus malum odorem habentibus elongentur ; sunt enim hujusmodi morbi contagiosi ; ex attractione enim aeris corrupti et venenosi, ab infirmis respirati, inficiunt assistentes. Exinde est quod moriantur omnes ut plurimum de eadem domo et maxime illi qui sunt de genere infirmorum vel qui eis sunt affines. Tales enim magis eis assistunt. Fugiant igitur ab eis quia ex hoc plures mortis periculum incurrerunt..... Descriptio pillularum ab antiquis approbatarum in præservatione ab epidemia :

℞	Aloes cicotrini	ʒ j
	Mirrhæ	ãã ℥ s
	Crocci orientalis	

» Conficiatur cum succo melissæ, buglossi, vel acetosæ. Posset etiam addi isti receptæ vel minui propter complexionum hominum et naturarum diversitates quæ sagacitatibus particularium hominum relinquatur.

» Descriptio trochiscarum aerem rectificantium, si in ignem mittantur : bdellii clari, seminis nasturcii, albi storacis, croci bisantini, azari, thuris, ligni aloes indi, ana ʒ iij, camphuræ ℥ s, lapidis (id est smaragdi) ℥ s. terantur cum aqua rosarum, conficiantur et fiant trochisci ad quantitatem avellanæ, de quibus unus vel duo in ignem mittantur.

Descriptio trochiscarum de camphura qui per os possunt assumi : fol. romar. ℥ s, spodii ʒ ij, sandal citrii ʒ ij, et croci ʒ j, liquerit. (id est glycirrhyzæ) ʒ ij, ligni aloes, cardami, amidi, camphur, ana ℈ ij, zuccari albi ʒ iij ; conficiantur cum muscilaginibus psyllii et aquarum rosarum. Alii trochisci pro fæminis : seminis citrulli, seminis cucumeris, eridmæ (?) lactuc., portulac., rosarum, santalorum, aloes omnium, ana partes æquales cassiæ fist pondus trium granorum et semis

prædictorum et fiant trochisci cum succo aurantiorum dosis ipsorum sit ʒ j cum vino malorum granatorum acetosorum ter vel quater in septimana, vel plus vel minus secundum quod videbitur medico expedire et administretur in mane.

Descriptio pomi ambræ. Pro rege et regina fiat de ambra sola pura et optima ; ipsa enim habet vehementem proprietatem lætificandi et confortandi simul et est ad hoc potentiæ propter suæ aromaticitatis et ideo est confortativa substantiæ cujuslibet, spiritus et membrorum principalium et multiplicativa ipsius. Quia cum ambra est res chara, vero potest componi id pomum satis conveniens et minus charum, cujus descriptio sequitur : lapidis purissimi ʒ ij, storacis, calamenthi, gummi arabici, mirrhæ, thuris, aloes ana ʒ iij., rosarum rubear. electarum ʒ j utriusque blactæ bizantinæ, karab., calami aromatici, seminis basilicis, majoranæ, satureæ, menthæ siccæ, radic. gariophyll. ãã ℥ s, spicæ nardi ℈, cinnamoni, galangæ [arbre analogue au cyprès], cardamoni majoris ãã ʒ j ; ligni aloes ℥ s ; ambræ ʒ j ; musci ʒ j ; et semis camphor. ℈ ; olei nardi, olei muscatellini quod satis et adde modicum ceram albam. »

Ce document de prophylaxie médicamenteuse que Michon qualifie de « Recettes de Galien et de Pline contresignées par Avicenne et Averrhoes » est, on le voit, merveilleux pour l'époque : à chaque tempérament, à chaque sexe, à chaque profession même pourrions-nous dire, une formule préventive spéciale est consacrée. Guy de Chauliac, en peu de mots, indique à peu près les mêmes recettes ; il y ajoute un procédé que nous croyons supérieur, la fuite :

« Pour la préservation il n'y avoit rien de meilleur que de fuir la région avant que d'estre infect, et se purger avec pilules aloétiques et diminuer le sang par phlébotomie, amander l'air par feu et conforter le cœur par thériaque et pommes et choses de bonne odeur, consoler les humeurs de bol arménien et résister à la pourriture par choses aigres. »

Il faut croire que ces moyens ne réussirent pas beaucoup ; le médecin avignonnais avait dû s'en servir cependant avec succès pendant quelque temps, puisqu'il nous dit : « Et moi pour éviter infamye n'osay point m'absenter, mais avec continuelle peur me préservay tant que ie pus moyennant les susdits remèdes. »

Nous ne pouvons prévoir ce qui lui fut advenu s'il avait usé du procédé qu'indiquait le Praticien de Montpellier :

« Cum igitur medicus, vel sacerdos, vel amicus aliquem infirmum visitare voluerit, moneat et introducat ægrum suos oculos claudere, et linteamine operire et tunc tractet, audiat, et palpet audacter necessaria, sic agendo : tenendo spongiam aceto infusam juxta nasum, si calor fuerit ; si autem frigus adsit, rutam vel cuminum in manum teneat, et juxta nasum continue applicare jubemus et caveat ab infirmi anhelitu... Item caveat visitator ab odore et fœtore axillarum ægroti, dum expandit brachia sua foras, quia illud venenum toxicum. »

Qui devait fermer les yeux ? le malade ou le médecin ? Le texte est assez précis. Nous ne devons point nous étonner de cette recommandation ; le médecin de Montpellier était logique avec lui-même : il avait démontré, en puisant ses arguments dans la géométrie d'Euclide, que la contagion se faisait par les regards :

« Et quem spiritum visibilem si quis sanus aspexerit suscipit impressionem morbi pestilentialis, et intoxicatur homo citius quam aere ægroti abstracto, quod illud venenum diaphanum citius in profundo quam aer grossus..... sic enim concludimus quod summe debemus nos præcavere a conspectu ægroti laborantis. »

Malgré ce conseil que Molière eût pu mettre dans la bouche de Sganarelle, seul il donne la note exacte en recommandant un régime sévère et une vie exempte de tout surmenage :

« Item vitare pisces bonum est et omnes fructus nisi sumantur via medicinæ. Item nocet omne quod corpus nimis infrigidat, sicut nimius coitus, et ira, et tristitia. Juvat etiam semel in hebdomada septem vel novem pilulas de aloe sumere secundum consilium periti medici. »

Le peuple épouvanté, effrayé, voulut aussi faire de la prophylaxie... C'est ici que nous placerons ce que nous avons désigné sous le nom de thérapeutique pathogénique. S'adresser aux causes, les combattre, les supprimer, c'est plutôt de la prophylaxie pathogénique, et nous allons voir comment le peuple en faisait.

Il crut d'abord que les Juifs avaient empoisonné le monde ; les Juifs furent massacrés. Ce fut surtout en Allemagne que ces massacres eurent lieu. Froissart nous dit, à l'honneur de la Papauté, que le Comtat Venaissin seul en Europe ne vit pas ces inutiles tueries.

Une fois la vengeance du peuple assouvie, la peste continuant toujours, on s'en prit aux mendiants. Nous connaissons un curieux document, trouvé dans la dernière édition de l'histoire du Languedoc de Dom Vaissette, sur les causes données au fléau par nos compatriotes narbonnais.

Il s'agit d'une lettre d'André Bénézeit, viguier vicomtal de Narbonne, adressée aux jurés de Girone et datée du 17 avril 1348. Ces messieurs avaient demandé au viguier vicomtal si le fléau ne viendrait pas de « Potiones » (poisons) apportés par des malfaiteurs, et si les prisonniers accusés de ce crime n'avaient pas fait des aveux. Bénézeit leur répond qu'on a incarcéré des mendiants porteurs de poudres suspectes. Quelques-uns ont avoué volontairement leur crime ; d'autres n'ont avoué que soumis à la torture (tormentorum viribus). Ils auraient été payés à cet effet par des gens que tous ont refusé de nommer, et il suppose que ce sont les

Anglais, ennemis du royaume. Les coupables ont été condamnés à mort et sur-le-champ ils ont été tenaillés, écartelés et brûlés ; à d'autres on s'est contenté de leur couper le poing. Quatre ont péri à Narbonne, cinq à Carcassonne, deux à Lagrasse ; un grand nombre retenus prisonniers attendent encore leur jugement. Quelques savants ont prétendu que la cause du fléau était la conjonction de deux planètes ; mais, malgré cette opinion, le poison y est pour quelque chose (1). Ces fameuses poudres au moyen desquelles les malfaiteurs pouvaient corrompre l'eau des puits, sait-on ce qu'elles contenaient ? Le docteur Bourges (2) nous l'apprend : c'était une mixture composée de sang de bubons pesteux, d'araignées et d'animaux empoisonnés ! Drumont, dans la *France Juive*, nous rapporte l'histoire d'une femme qui avait été saisie ayant en sa possession une poudre destinée à être jetée dans les puits et les fontaines ; cette poudre répandue sur un brasier ne brûlait pas : preuve, disaient les savants d'alors, qu'elle était de nature très dangereuse.

Après les Juifs et les mendiants ce fut le tour des Nobles (3), et de peur d'être massacrés les nobles n'osèrent plus sortir.

Enfin le peuple tourna ses yeux vers le ciel, Dieu les punissait... il fallait faire pénitence pour calmer son courroux, pour apaiser sa colère. Jean de Venette, le continuateur

---

(1) Villanueva, *Viaje litterario*. Tome XIV, pp 270-271. Cité par Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, édition Privat. Toulouse, tome IX, livre XXXI, chap. XXIX, note 8.

(2) L'œuvre médico-chirurgical, *La Peste*, par le docteur H. Bourges, Masson, Paris, 1894, p. 4.

(3) « Ez autres partz [on creust] que c'estoyent les nobles, et aussi ils craignoient d'aller par le monde. » (Guy de Chauliac, *La Grande Chirurgie*, p. 168, éd. Nicaise.)

de Guillaume de Nangis, donne à ce sujet de très curieux détails : il met au nombre des péchés que Dieu voulait punir le luxe des vêtements, la rapacité et la cruauté des gens de guerre. Si le Seigneur a voulu punir le luxe des vêtements, nous avons vu plus haut que Narbonne méritait bien une cruelle punition ! On essaya de combattre le fléau par des cérémonies religieuses ; des prières furent composées qui se retrouvèrent dans beaucoup de manuscrits du temps. Plusieurs vénérables et savants ecclésiastiques des diocèses de Carcassonne et de Montpellier, interrogés, n'ont pu nous fixer sur un point que nous eussions voulu éclaircir ; nous demandions si l'invocation suivante : « a Peste, a Bello, a Fame... libera nos, Domine ! » que l'on trouve dans les Litanies des Saints ne date pas de cette époque. Nous ne sommes pas loin de le croire, bien que rien ne nous y autorise formellement ; ces trois fléaux sévissaient en même temps à cette époque, et nous ne renonçons point encore à nos recherches. A Rodez, à Narbonne, à Montpellier, on fit des processions appelées « processions des sept stations ».

Le Languedoc n'eut pas à connaître les Flagellants, secte mystique qui parcourait les villes de l'Europe centrale, demi-nus, se frappant le dos avec des courroies garnies d'aiguillons de fer. Philippe VI leur interdit l'entrée de son royaume après que le Saint Siège eût excommunié ces malades qui se livraient à de véritables débauches de mysticité.

Telle est, exposée du mieux que nous l'avons pu, la thérapeutique en usage lors de la peste de 1348. Nous avons fait depuis d'immenses pas, soit au point de vue prophylactique, soit au point de vue du traitement curatif. Les quarantaines, la désinfection par l'appareil Clayton des cales de navires provenant des régions pestiférées, l'inoculation préventive du sérum antipesteux, sont d'un meilleur effet que les

pommes de senteur ou les trochisques des médecins de 1348... L'injection quotidienne du sérum de Yersin a donné de meilleurs résultats que les électuaires de poivre et de cumin... Mais nous ne sommes arrivés à ces beaux résultats thérapeutiques qu'à l'aide de la microbiologie, merveilleuse découverte du XIXe siècle.

CHAPITRE V

Effets de la peste

Quand, après le long siège d'une ville héroïquement défendue par ses habitants, le vainqueur implacable voit s'ouvrir devant lui les portes de la cité, il doit être frappé de stupeur : le spectacle qu'il a devant les yeux est bien fait pour cela : les maisons sur le passage des troupes paraissent inhabitées, et aux fenêtres pas un visage ne se montre ; les toits éventrés disent la fureur des attaques, disent l'ardeur du bombardement..., par place des ruines..., par place aussi des cadavres que l'on n'a pu confier à la terre... Sur les visages des habitants, une expression de terreur et de crainte, mêlée aux stigmates de la souffrance ou au rictus de la colère ; ils contemplent d'un air morne et hagard les soldats victorieux qui défilent... ils devraient cependant se réjouir ; sur leur tête ne pèse plus cette menace sans cesse renouvelée d'un éclat d'obus ou d'une balle perdue qui peut leur ravir l'existence.

Ils devraient être heureux... plus de privations, plus de jeûne... plus de souffrances. Leur vie normale va reprendre, et dans quelques jours, avec au cœur l'espoir d'une revanche, ils ne se souviendront plus de tout ce qu'ils ont enduré, de tout ce qu'ils ont eu à souffrir ! Et cependant, non... le deuil, lourd manteau noir, pèse sur la ville et sur les habitants ; ils ont tous à déplorer la perte de quelqu'un qui leur fut cher... ils ont tous à pleurer un ami, un père, un mari, un frère !

Quoi que nous puissions en penser, leur vie normale ne recommencera pas de sitôt... ils ont perdu l'habitude de leurs occupations... ils ne vivaient plus ; une excitation fébrile et toute factice les maintenait ; ils hypervivaient, dirions-nous ! Dès le lendemain, les commerçants n'ouvriront pas leurs magasins, les artisans n'iront pas tout de suite reprendre leurs instruments de travail... A cette période d'existence agitée, mouvementée, qu'ils viennent de voir s'écouler, va succéder une longue période dans laquelle la vie paraîtra éteinte.

Et cependant, relativement à d'autres fléaux, combien peu de bras manqueront. Malgré la rigueur du siège, malgré l'ardeur des sorties ou des assauts, malgré la fureur des combats, la mort n'a point moissonné en aveugle, et, si bon nombre d'adultes vigoureux et forts manquent, des femmes et des enfants subsistent, moins atteints par la faux cruelle : ils sont l'espérance et l'avenir ! Et nous nous figurions bien plus impressionnant, bien plus terrifiant le spectacle d'une ville décimée par une épidémie meurtrière. Dans ce cas, indistinctement tout le monde est frappé, des familles entières ont disparu ; toutes ont été atteintes, il n'en est pas une qui ne soit en deuil... Nous nous répétions à chaque instant la fin de cette phrase de Littré que nous avons placée en tête de notre thèse :

« Que sont vingt batailles, que sont vingt ans de la guerre la plus acharnée à côté des ravages que causent ces immenses fléaux? » Et nous nous faisions un tableau très sombre de Narbonne au lendemain de la peste : les mires, les religieux épargnés par le fléau remarquent vers la fin du mois de juillet que le nombre des malades diminue de plus en plus... Les cas qu'ils ont sous les yeux leur paraissent devenir moins graves... un jour se passe sans qu'un décès se produise, puis quelques autres. On ne signale plus que quelques quartiers de la ville où se trouvent encore des malades... la nouvelle vole de bouche en bouche, les rues commencent à s'emplir de monde, et un jour, à son de trompe, des crieurs publics annoncent que :

La mortalité des boces
Com appeloit épydimie,
Estoit de tous poins estanchie
Et que les gens plus ne mouroient.

On ose à peine y croire... les survivants vont à travers les rues naguère à peu près désertes... ils s'interrogent, ils sont pressés de questions, ils frappent aux portes de certaines maisons vides de tout habitant... des récits les plus terrifiants leur sont narrés... Ici, d'une famille nombreuse, il ne reste plus qu'une fillette de sept ans ; là, dans la même journée, une famille entière a disparu. Tel autre a gardé quatre jours le cadavre de son père qu'il n'osait point veiller... Et tous éprouvent une même impression de terreur, de soulagement, mais aussi d'abattement... Eh bien! ce tableau est incomplet, car un point essentiel y manque. En effet, le plaisir règne en maître et tout lui est soumis. Ecoutons d'ailleurs un témoin, Guillaume de Machaut. Un jour il entend :

Cornemuses, trompes, naquaires
Et d'instrumens plus de VII paires.
Lors me mis à une fenestre
Et enquis que ce pooit estre
Si que tantost me respondi
Un miens amis qui mentendi
Quiceuls qui demourés estoient
Einsi com tuit se marioient
Et faisoient festes et noces
Car la mortalité des boces
Com apeloit epydimie
Estoit de tous poins estanchie
Et que les gens plus ne mouroient
Et quand je vi qu'ils festioient
A bonne chere et liement
Et tout aussi joliement
Comme s'ils n'eussent riens perdu
Eins repris tantost ma maniere
Et ouvry mes yeu et ma chiere
Devers l'air qui si dous estoit
Et si clers qu'il mamonestoit
Que hors ysisse de prison
Ou javoie este la saison
Lors fuy hors d'esmoy et d'effroy
Et montay sur mon palefroy
Salay aux champs isuellement
Chevauchier par esbatement.

Il ajoute qu'il se livra au plaisir de la chasse et qu'il se mit à poursuivre les oisillons et les belles.

Sur les mœurs, quelle fut l'influence de cette épidémie? Elle ne fut certes pas favorable. « La vie paraît si précaire, dit Littré, qu'on s'empresse de jouir de ces heures qui vont

peut-être cesser bientôt ; les grandes calamités ont pour effet, en général, de laisser prédominer l'égoïsme et l'instinct de conservation à un point qui efface tout autre sentiment et change l'homme en une espèce de bête malfaisante. Rappelons-nous les naufrages, les famines, les désastres, comme la retraite de Moscou : alors une seule idée préoccupe, c'est celle du salut, et, pour se conserver, on commet les actions les plus cruelles. Dans les épidémies, le même instinct se fait sentir, le même égoïsme se manifeste, et d'une part il conduit à l'abandon des attachements les plus chers et de l'autre à une jouissance précipitée de tous les plaisirs ; négligence de nos devoirs envers les autres, recherche désordonnée de nos plaisirs, tels sont en effet les caractères de l'égoïsme, en tout temps, mais qui deviennent plus frappants en temps de peste. Ce spectacle fut donné à Athènes, quatre siècles avant Jésus-Christ. Il le fut encore davantage dans la peste noire du XIVe siècle. »

Oui, les effets moraux furent désastreux ; les malheureux habitants qui voyaient leurs compatriotes, leurs amis, leurs parents disparaître subitement de leurs côtés, ne songeaient plus qu'à jouir du petit nombre d'heures qu'ils croyaient avoir à vivre. Il suffit de lire la description que fait Boccace de la peste à Florence pour voir à quel point de dissolution en étaient arrivées les mœurs

Les mœurs des dames, dit Ozanam, se corrompirent horriblement par l'habitude qu'elles avaient contractée de vivre avec les hommes, à la campagne, où pour s'étourdir sur les dangers on se livrait à toute espèce de débauches. La démoralisation est générale. L'instruction publique a cessé. La religion chrétienne se perd par la mort de ses nombreux ministres. Beaucoup de laïques devenus veufs prennent les Saints Ordres, par pénitence ou pour avoir part à la considé-

ration dont jouissait le clergé et quelques-uns pour jouir des richesses dont on le comblait.

Beaucoup de survivants se trouvèrent du jour au lendemain possesseurs d'immenses fortunes. Qu'allaient-ils en faire? Ils avaient souffert, gênés horriblement par la pensée constante de la mort... ils voulurent jouir... D'autres, plus reconnaissants envers Dieu qui les avait préservés, dotèrent généreusement les couvents et les églises.

Il s'agissait, enfin, de porter un remède efficace à la dépopulation qui s'était faite. « Quand le fléau, écrit Anglada, eut frappé ses derniers coups et que la société fut entrée, en quelque sorte, dans la période d'une convalescence franche et progressive, on observa, dit-on, un fait dont les partisans des causes finales ne manqueraient pas de tirer parti. Les mariages se multiplièrent sans relâche et furent d'une prodigieuse fécondité, comme si la nature avait voulu réparer par les moyens dont elle dispose les pertes immenses que lui avait infligées un implacable arrêt. Le continuateur de Guillaume de Nangis assure qu'on ne voyait en tous lieux que femmes enceintes dont beaucoup donnèrent le jour simultanément à deux ou trois enfants... On assista donc pour ainsi dire au renouvellement du monde.

» Jusque-là, sauf peut-être la fréquence des accouchements gémellaires ou triples, rien ne vient démentir la vraisemblance du récit ; mais on tombe en pleine légende, quand on lit que les enfants nés dans cette période n'avaient que 22 dents ; l'amour du merveilleux ne perd jamais ses droits. »

Quelques mois après la disparition de la peste, Narbonne ne pouvait encore reprendre sa vie d'autrefois. Son port ensablé chaque jour un peu plus ne pouvait plus permettre la navigation qu'à de petites embarcations ; les travaux qui eussent pu un moment arrêter sa déchéance maritime n'avaient pu

avoir lieu... Le cours de l'Aude était maintenant réduit à un mince filet d'eau qui ne suffisait même plus à actionner les moulins, ou à alimenter les teintureries. Les travaux des champs avaient été longtemps suspendus, et la campagne présentait un aspect lamentable.

En présence de ce triste état de choses, pour remédier à cette situation, quelques citoyens dévoués se réunirent dans la maison commune et reprirent les propositions des Consuls de 1336... Les travaux de la construction d'un port à Leucate ont été interrompus... on les reprendra...

La ville est trop grande pour contenir les habitants..... le recensement des feux n'a pas encore été fait et on n'ose pas le faire. La moitié d'entre eux a disparu, disent-ils... Et voici que six ans plus tard le prince de Galles, après avoir dévasté la Gascogne, arrive aux portes de Carcassonne ; le Bourg est brûlé, la Cité résiste... le Prince Noir ne s'arrête pas longtemps... il brûle en passant le château de Puicheric et s'empare sans difficulté du Bourg à peu près désert de Narbonne... le feu est son meilleur instrument de dévastation ; il brûle la paroisse Saint-Etienne qui depuis demeure déserte.

La Cité de Narbonne comme celle de Carcassonne résiste vigoureusement ; le vicomte Aymeri soutient héroïquement le siège et force le prince de Galles à se retirer ; outré, celui-ci brûle Capestang, « Oveillan » et ravage le Minervois... Il ne tente pas une seconde fois le siège de la Cité de Narbonne et revient en Gascogne chargé des dépouilles du Narbonnais et emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers. Quand, quelques années plus tard, les consuls de Narbonne, voulant débarrasser la contrée des routiers qui pillent et commettent un grand nombre de déprédations, font le recensement des feux, afin d'établir un impôt par feu, il n'y a plus dans la ville que 2.500 feux, tandis qu'anciennement on en comptait 6,029 (recensement de 1336). Voilà certes une différence :

En admettant une moyenne de six personnes par feu, cela fait 22.000 habitants qui ont disparu en l'espace de trente ans. Tous les chroniqueurs, tous les historiens nous apprennent que la peste de 1348 fit périr à Narbonne 30.000 habitants. Ce chiffre nous paraît exagéré ; d'après des études datant du milieu du siècle précédent, la peste aurait enlevé dans le monde entier environ le 1/5 des habitants. Narbonne eût donc compté avant l'apparition de la peste 150.000 âmes. Certains auteurs, en effet, prétendent qu'au début du XIVe siècle le nombre des Narbonnais s'élevait à 120.000. Nous croyons aussi qu'au début du XIVe siècle, époque de prospérité et de splendeur pour la ville, il y ait eu près de 100.000 Narbonnais ; mais la décadence commençait et beaucoup de gens émigrèrent, espérant trouver sous d'autres cieux une vie plus facile et plus aisée. Nous nous en tiendrons aux chiffres officiels de 1336. Narbonne comptait environ 37.000 habitants (exactement 36.184). Trente ans plus tard, le recensement accuse 15.000 : dans cette période la guerre et la peste ont accumulé deuils sur deuils et ont fait 22.000 victimes.

Certes, ce n'est pas la proportion de mortalité donnée par les auteurs contemporains ; mais, en admettant que 5.000 âmes aient disparu du fait de la guerre, nous pouvons conclure que l'épidémie de peste de 1348 fit 17.000 victimes à Narbonne. A quoi tenait cette effrayante mortalité ? En six mois 17.000 décès, cela fait près de 100 par jour..... c'est à peu près le chiffre que nous indique l'auteur des *Chroniques de Saint Paul*. Cette léthalité tenait, nous n'en doutons pas, à deux faits essentiels : une mauvaise hygiène générale, et la présence de marais pestilentiels autour de la ville.

Dans nos agglomérations actuelles, les quartiers ouvriers sont les plus touchés quand apparaît une épidémie quelconque... Ces quartiers surhabités, où l'air et l'espace sont parcimonieusement mesurés, sont d'une insalubrité particu-

lièrement connue. Qu'une maladie contagieuse fasse son apparition, et dans ces points la morbidité devient rapidement élevée ; nous disons morbidité, parce que nous parlons des temps présents... mais nous pourrions dire mortalité en parlant des époques reculées, et nous le disons quand il s'agit de la peste de 1348 contre laquelle les médecins ne possédaient aucun moyen de combat ni de défense. Or Narbonne occupait un grand nombre d'ouvriers, de matelots, de pêcheurs : population devenue subitement miséreuse par suite des calamités qui avaient frappé la ville... cette population, nous n'avons pas besoin d'y insister, vivait sans le moindre souci de l'hygiène. Les taudis de nos âges sont des palais à côté des taudis qui jadis existaient, ou bien, ce qui nous paraît aussi probable, ils sont semblables...

De plus, envisageons nettement les conditions climatériques de Narbonne. Voici une ville qui jadis était renommée pour la salubrité de son climat ; ville côtière, jouissant d'un climat relativement doux, elle possède l'avantage du climat maritime bienfaisant et nourricier... la mer vient se briser aux pieds de ses murailles. Soudain, par suite des circonstances que nous avons décrites plus haut, tout change : son port vaste, son lac aux eaux sans cesse renouvelées, ont été transformés en un vaste marais aux eaux stagnantes et croupissantes... des émanations malfaisantes s'en échappent ; des foyers d'infection sont créés... le paludisme apparaît... la santé publique est profondément altérée : ce ne sont plus des organismes sains qui vont avoir à supporter les atteintes d'une vaste et grande épidémie, ce sont des organismes en état de moindre résistance... et la mort fauche... la mort moissonne ces habitants débilités soudainement.

Voici que nous touchons au terme de notre travail. Nous avons vu l'état de splendeur de Narbonne avant l'apparition

de la Peste. Nous avons vu cette maladie frapper impitoyablement cette ville et ses habitants, nous avons vu combien était précaire la défense contre le fléau, nous avons essayé d'établir sur des bases rigoureuses le nombre effrayant de victimes que fit le « Mal des Bosses »... Nous avons vu à quoi tenait ce chiffre élevé... Nous laissons Narbonne à peu près déserte... misérable, sans espérance de relèvement pour l'avenir... son commerce est éteint... Son industrie disparaîtra bientôt : le déboisement enlèvera le chêne-liège qui borde l'Aude, de la mer à Saint-Nazaire... Les fabriques de draps, les teintureries, les tanneries, vont tomber en ruines. La capitale de la Gaule Narbonnaise, la résidence des rois Wisigoths, va devenir une humble bourgade... Elle s'ensevelit dans ses ruines ! Peu à peu elle se rélèvera de cette chute terrible, mais il lui sera impossible de s'élever aussi haut que jadis : et pour cette décadence, pour cette déchéance matérielle, deux facteurs auront suffi :

Une série de crues de l'Aude et l'épidémie de peste de 1348.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 2 juillet 1906.
Le Doyen,
MAIRET.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 2 juillet 1906.
Le Recteur,
A. BENOIST.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 9

CHAPITRE I. — Etat de Narbonne avant 1348 13

A. Narbonne dans la période romaine 15

B. Narbonne sous les Wisigoths 16

C. Narbonne au moyen âge 17

a) Aymeri VIII 17

b) Gaubert de Valle, archevêque de Narbonne 18

c) Administration consulaire 18

d) Instruction publique. Langue 21

e) Costumes. Mœurs 21

f) Le commerce et l'industrie à Narbonne 23

g) Relations commerciales 24

h) Le port de Narbonne 25

i) L'Aude et ses crues 26

j) Rupture des digues de Sallèles-d'Aude 29

k) Ruine de la ville 30

CHAPITRE II. — Apparition de la Peste a Narbonne 31

a) Date de l'apparition 31

b) Epidémies antérieures 32

c) Les causes d'après les médecins de l'époque 36

d) Itinéraire de la peste de 1348 38

e) Comment elle arrive à Narbonne 40

CHAPITRE III. — Symptômes de la Peste de 1348 43
a) Guy de Chauliac 43
b) Les chroniqueurs catalans 44
c) Guillaume de Machaut. Symon de Couvain 47
d) Description de la peste à Narbonne 51
e) L'épidémie de 1348 est bien la véritable peste. 56

CHAPITRE IV. — Traitement 59
A. Conduite des Consuls 59
B. Conduite des médecins. — L'opinion de Guy de Chauliac 60
C. Traitement curatif 63
a) Conseils d'un Praticien montpelliérain 63
b) Conseils de Guy de Chauliac 65
D. Traitement prophylactique 66
a) Consultation de la Faculté de Médecine de Paris... 66
b) Conseils de Guy de Chauliac 71
c) Consultation d'un Praticien montpelliérain 72
E. Traitement pathogénique populaire 73
a) Massacre des Juifs 73
b) Les Consuls de Narbonne arrêtent et font massacrer des mendiants porteurs de poudres suspectes.... 74
c) Processions pour appeler la clémence divine 74

CHAPITRE V. — Effets de la Peste 77
a) Joie du peuple au lendemain de l'épidémie 79
b) Mœurs profondément altérées 80
c) Mariages nombreux 82
d) Curieux effets de la peste sur le nombre des dents des enfants 82
e) La ville de Narbonne après la peste 82
f) Nombre des victimes à Narbonne 83
g) A quoi tient cette effrayante mortalité à Narbonne.. 84
h) La ville est ruinée 85

SERMENT

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !